



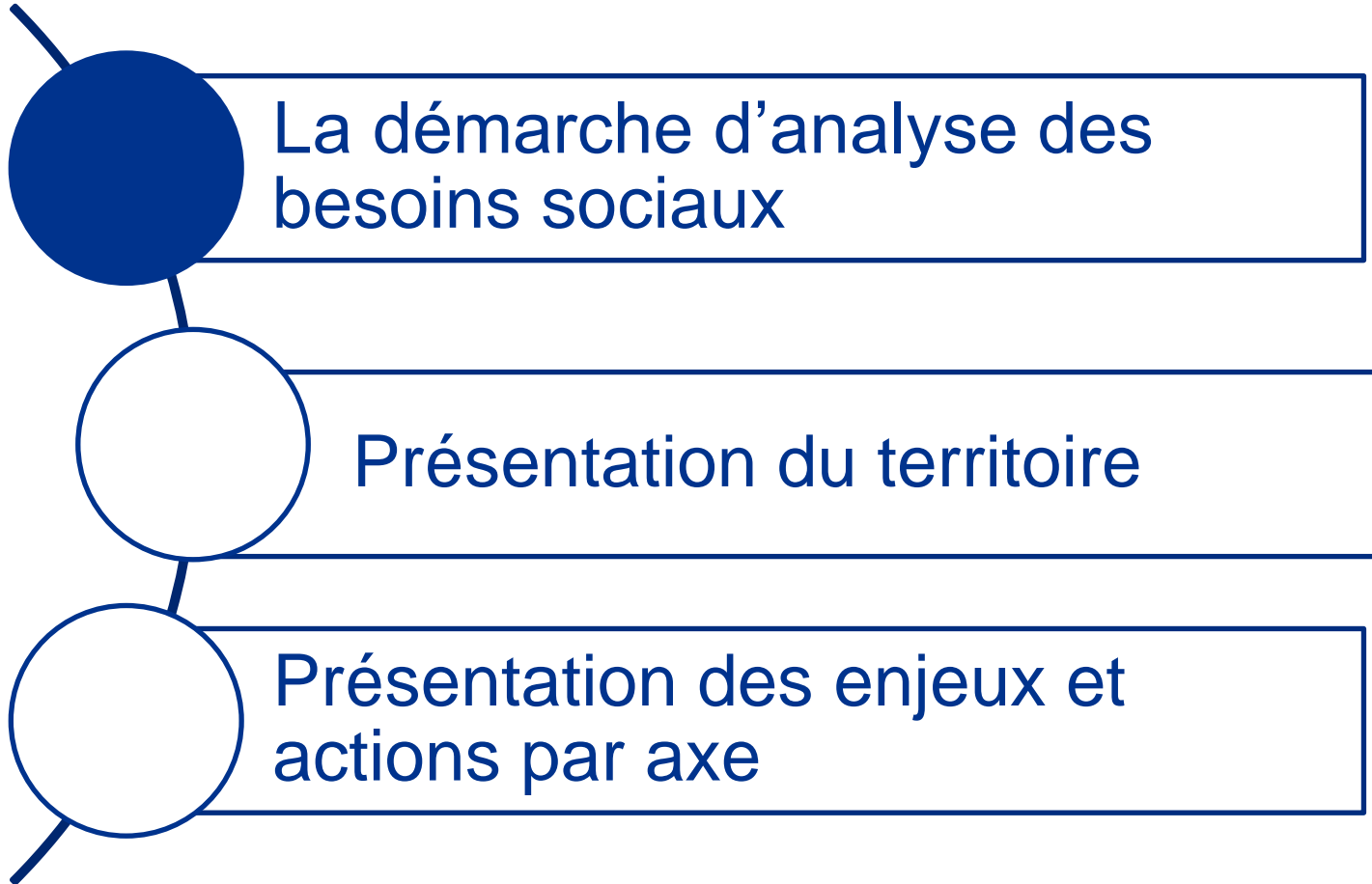
# Restitution finale

## Analyse des besoins sociaux de La Hague

Février 2022

kpmg.fr





# Pourquoi réaliser une analyse des besoins sociaux ?



**Identifier et qualifier les besoins actuels et à venir**



**Initier une démarche partenariale et participative**



**Formuler un projet concret d'action sociale pour les années à venir**



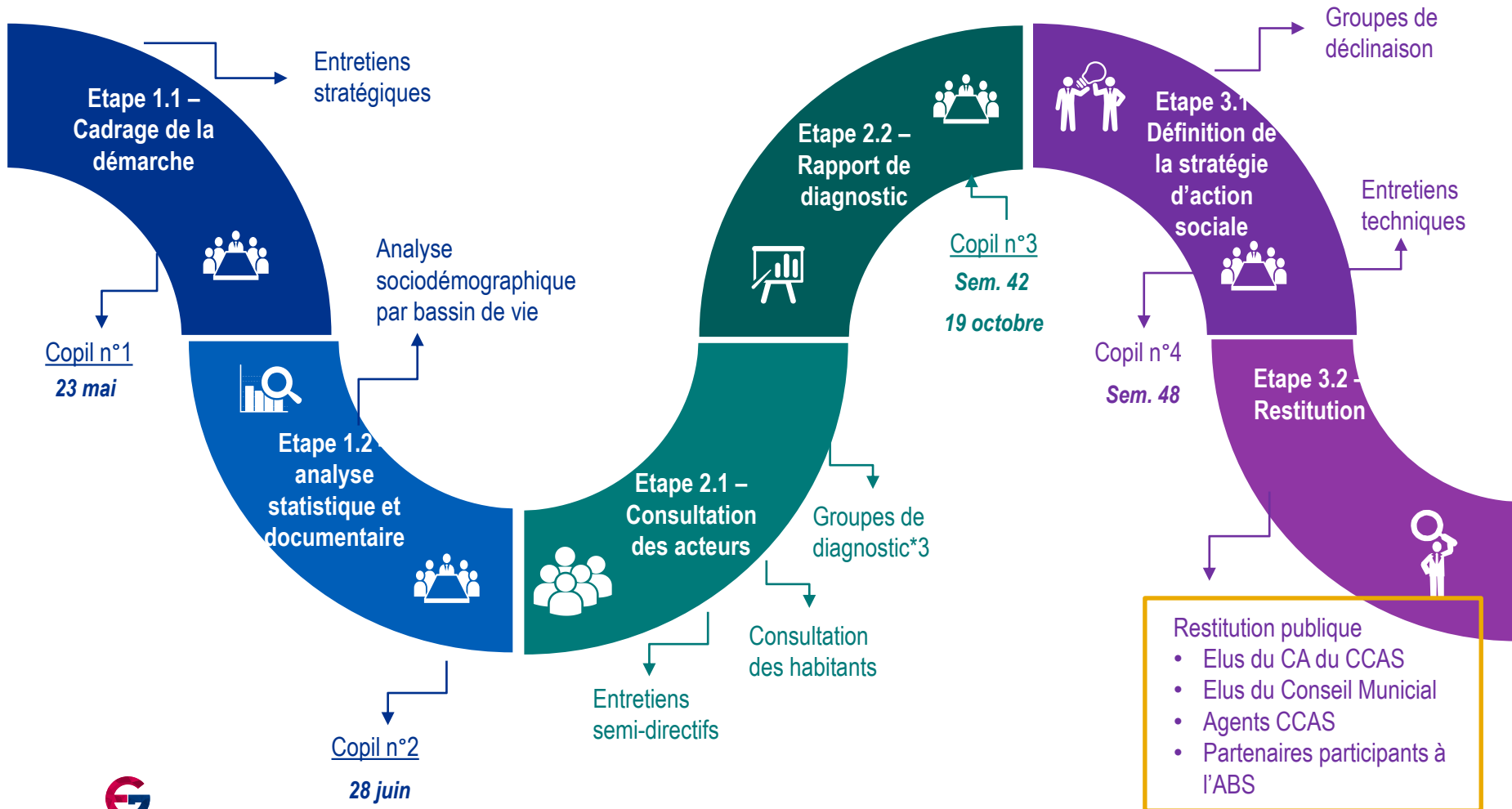
**Etayer la prise de décision et l'allocation des ressources en matière d'action sociale**

# Etat d'avancement

Phase 1 – Analyse quantitative  
Mai – Juin 2022

Phase 2 – Analyse qualitative  
Juillet – Octobre 2022

Phase 3 – Elaboration d'un plan d'action  
Octobre 2022 – Janvier 2023



# Retour sur les étapes réalisées



Une **analyse statistique** réalisée sur la base des **données publiques** disponibles (INSEE, CAF, etc.) et des données communiquées par les partenaires



Une **analyse documentaire** réalisée sur la base des documents communiqués par les services et les partenaires



Une **comparaison des indicateurs aux échelons** infracommunaux (bassin de vie Nord, Centre et Est, communauté d'agglomération, département et France métropolitaine)



L'intégration des éléments issus des **entretiens** réalisés



L'intégration des éléments issus de la **consultation des habitants** (entretiens, micro-trottoirs)



L'intégration des éléments issus des **groupes de travail de partage des enjeux et d'identification des pistes d'actions**

# Les ateliers de partage des enjeux



## Les objectifs

A la suite de la première phase de recueil de données, il s'agissait :

- De permettre aux acteurs de terrain de restituer leur regard sur l'adéquation offre/besoins sur le territoire
- De co-identifier les enjeux prégnants
- D'identifier de premières perspectives d'évolution



## La méthode

- Animation de **3 groupes de travail thématiques avec les services et les partenaires** (une 15aine de participants dans chaque groupe)
- Thématiques définies au regard du pré-diagnostic et des **priorités** définies ce jour, et validées à l'occasion du comité technique n°2
- **Identification des besoins, atouts et perspectives du territoire** grâce à une animation pédagogique et participative



## Repérage et prise en charge et prise en charge des enfants et adultes en situation de handicap



### Manques et besoins identifiés

#### Absence de médecins spécialistes et de professionnels médicaux

- Absence d'orthophoniste, d'ORL, de psychomotriciens sur la commune.
- Éloignement des structures de soins psychiatriques
- Absence de médecin PMI sur Cherbourg-Hague: cela pose des problèmes dans la réalisation des bilans-école qui sont réalisés par un binôme publicitaire et médecin PMI (et donc impacte le repérage des enfants en situation de handicap).

#### Complexité des démarches administratives pour les familles

- Difficultés des familles pour réaliser administratives MDA
- Absence de référent handicap sur la commune pour accompagner les personnes en situation de handicap

#### Des activités culturelles peu accessibles

- Un accès physique à l'espace culturel personnes avec un handicap moteur (porte à double battant)
- Un projet pluridisciplinaire inclusif au sein d'un lieu peu connu
- Certaines disciplines artistiques (cirque, théâtre) ne sont pas adaptées aux personnes en situation de handicap.

#### Absence de connaissance et de coordination des acteurs du handicap

- Les professionnels n'identifient pas les acteurs en présence sur la question du handicap
- Les familles non plus, manque de lisibilité qui impacte sur la prise en charge
- Manque de collaboration entre acteurs du handicap : l'Education Nationale, la MDA...

#### Des professionnels en lien avec des enfants en situation de handicap non-formés à leur accueil

- Les assistantes maternelles ne sont pas formées à

## Repérage et prise en charge des enfants et adultes en situation de handicap

### Projets et réflexions en cours

1. Faire du Pôle Senior, un Pôle Senior et Handicap (comme prévu initialement). La question des seniors avait été priorisée, désormais que le pôle senior est bien installé et repéré, il s'agit de travailler la dimension handicap. Il pourrait devenir un lieu ressource sur la question et favoriser la coordination des acteurs autour de cette thématique.
2. Renforcer les liens commune / Education nationale autour des enfants en situation de handicap
3. Projet d'inclusion de la MDA en cours pour empêcher les ruptures de parcours pour les personnes en situation de handicap et éviter leur isolement.

### Propositions d'action concrètes

1. Proposer des formations pour les professionnels en lien avec les enfants en situation de handicap : enseignants, enseignants de l'école des arts, assistantes maternelles, assistantes familiales...
2. Mutualiser des formations sur le handicap réalisées par l'ESAT à d'autres acteurs
3. Le RPE pourrait réaliser des formations auprès des professionnels petite enfance sur l'accueil des enfants en situation de handicap
4. Signer une convention de partenariat avec l'UNAPEJ pour faciliter la mise en œuvre de la détection puis de l'accompagnement des enfants avec des troubles autistiques
5. Simplifier le dossier de demande d'aide MDPH
6. Travailler en réseau avec le CMPP et y identifier un référent
7. Attirer des professionnels de santé : les salariés des médecins PMI (CD) pour les attirer, inciter les orthophonistes à prendre des stagiaires former davantage d'orthophonistes / travailler sur l'attractivité du métier
8. Délocaliser des rendez-vous de spécialistes au sein des hôpitaux locaux
9. Recenser les outils mis à disposition des institutions (Département, SOJES...) et les exploiter : maillages pédagogiques pour sensibiliser les professionnels en lien avec le public à la prise en charge des personnes en SH par exemple.
10. Flécher des logements de la commune et proche de l'ESAT et du foyer de vie pour les personnes en situation de handicap

# Entretiens auprès des acteurs

## 12 entretiens, 24 interlocuteurs interrogés

- La Commune de la Hague
- Le CCAS
- La Caf
- Le Centre médico-social (Territoire de Solidarité de Cherbourg-Hague)
- Des professionnels de santé (dont plusieurs de la Maison Médicale)
- L'école élémentaire de Beaumont-Hague
- L'association Vitanim'hag
- L'Espace des Parents
- L'AMSH
- Les bailleurs sociaux : Seminor, Les Cités Cherbourgeoises, HLM du Cotentin

# La consultation des habitants



## Les objectifs

- Etayer le diagnostic avec une approche qualitative des besoins
- Recueillir le **regard des habitants sur le territoire** sur :
  - le cadre de vie et l'offre à destination des habitants
  - les besoins des familles et adéquation de l'offre existante
  - l'accueil des usagers au sein des équipements



## La méthode

3 types de consultation :

1. Le **micro-trottoir auprès des jeunes séniors** (plus d'une 20aine de jeunes séniors interrogés (de 55 à 70 ans)
2. Les **entretiens avec des personnes en situation de handicap et des parents d'enfants en situation de handicap** (4 entretiens)
3. Les **entretiens avec les aidants** (2 entretiens)

# Les ateliers de déclinaison



## Les objectifs

A la suite du comité de pilotage formalisant le plan d'action socle, aboutir à des **fiches actions co-construites** avec les services et les partenaires



## La méthode

- Animation de **3 groupes de travail thématiques avec les services et les partenaires**
- Thématiques définies au regard du diagnostic et des **priorités** posées par les élus, validées à l'occasion du comité technique / de pilotage en début de phase 2
- **Déclinaison des fiches-actions** comprenant notamment : le contexte ; les modalités concrètes de mise en œuvre ; les pilotes et partenaires associés ; les moyens requis ; les indicateurs de suivi et d'évaluation

Fiche-contribution

Thématique : □ ...	Action : ...	Territoires / publics cibles : ...
Objectifs : ✓ ...	Etapas de travail : ✓ ...	
<b>Trame de la fiche-contribution</b>		
Pilotage : ...	Conditions de réussite / Points de vigilance / Moyens : • ...	
Partenaires : • ...		

Fiche-contribution

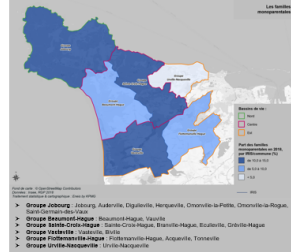
Thématique : □ Accompagnement des familles	Action : Développer des outils permettant de favoriser le lien structures et familles et la participation de familles sur le territoire	Territoires / publics cibles : tous les parents, et pas uniquement les parents habitués à s'exprimer, professionnel du secteur social.
Objectifs : ✓ Développer une culture commune de l'accueil des parents sur le territoire ✓ Favoriser l'ouverture des structures aux familles ✓ Prendre en compte la parole et les besoins des familles pour mettre en place des actions pertinentes ✓ Co-construire avec les parents des actions adaptées aux besoins et attentes ✓ Construire un lien et une relation de confiance entre les familles et les professionnels	Etapas de travail : ✓ Mettre en place un <b>groupe de travail</b> inter-institutions visant à échanger autour de principes et de valeurs communes concernant l'accueil des parents (Comment bien accueillir les parents ? Comment aller-vers le parent ? Comment être à l'écoute de ses besoins ? Comment décloisonner la relations parents / institutions ? Quel posture adopter ? Comment être inclusif ?) ✓ Elaborer une <b>charte d'accueil</b> des parents, qui pourrait notamment s'inspirer (en l'adaptant largement aux spécificités du territoire et en fonctions des acteurs en présence) de la charte dont Famille Rurales (l'Espace des parents) dispose ✓ Développer des <b>événements conviviaux</b> pour informer les parents de l'offre sur le territoire et de les mobiliser : par exemple, organiser un café aux abords / dans des écoles au moment où les parents déposent leurs enfants ou viennent les chercher (cela permettrait de les informer de l'offre en matière de parentalité, de recueillir leurs besoins grâce à des échanges informels), mise en place de spectacles par les ALSH (porte d'entrée pour mobiliser les familles) ✓ Mettre en place des outils pour <b>recueillir le retour des parents</b> sur les actions mises en place autour de la parentalité et les ajuster si nécessaire : enquête, identification de parents « ambassadeurs » par les différentes structures (selon une typologie de parents : en couple, solo...) pour collecter leurs besoins mais également éventuellement construire des actions ✓ <b>Former les professionnels</b> en lien avec les parents à la mise en place d'outils permettant de collecter la parole des familles, d'aller-vers les familles ou de susciter leur participation et permettre des échanges de bonnes pratiques entre professionnels concernant la posture à adopter vis à vis des familles, les méthodes pour les mettre en confiance.	
Pilotage : Selon les structures	Conditions de réussite / Points de vigilance / Moyens : • Prise en compte de la perte de vitesse du bénévolat et de l'engagement citoyen • Prise en compte de certaines familles qui n'iront jamais au sein des institutions • Manque de lien avec l'Éducation nationale pour travailler auprès de familles • Un besoin de partager entre acteurs la volonté d'associer les familles (références potentielles de certains professionnels ?) • Eviter la <b>sur-sollicitation</b> des parents • Un besoin de recueillir le regard d'une diversité sociale de parents • Un manque de visibilité de l'Espace des parents • Des moyens à anticiper : ressources humaines, temps des partenaires	
Partenaires : • Association du territoire : associations jeunesse, ALSH... ; Education nationale (enseignants), EDP, MADO ; • Association des parents d'élèves / parents délégués ; PMI ; CMS ; CCA5 ; CAF		

# Le diagnostic de territoire

Une analyse à l'échelle infra-communale, communale, du département, de la CA et de la France métropolitaine  
Des cartographies

## Families

Des familles monoparentales en forte augmentation au sein du bassin de vie Est



- Le bassin de vie Nord présente la part la plus importante de familles monoparentales avec 14,4% des familles concernées. Ainsi, cette typologie de familles y est deux fois plus représentée qu'au sein du bassin de vie Est (14,4% contre 6,7%), et cette proportion s'inscrit au dessus des moyennes intercommunale et départementale.
- A contrario, si le bassin de vie Est présente la proportion la plus faible de familles monoparentales, leur nombre augmente beaucoup plus rapidement qu'au sein des bassins de vie Centre et Nord (+10,9%/an contre +1,5%/an et +4,3%/an). La croissance apparaît particulièrement soutenue dans les quartiers Urville-Nacqueville (+17,8%/an) et Flottemanville-Hague (+13,3%/an), et s'avère plus modérée dans le quartier Vasteville (+6,6%/an).

Bassin de vie	Familles monoparentales en 2018		Evolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018
	Nombre	Proportion	
Nord	92	14,4%	+4,3%
Centre	101	9,6%	+1,5%



- Groupe Jobourg : Jobourg, Auderville, Digulleville, Herqueville, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux
- Groupe Beaumont-Hague : Beaumont-Hague, Vauville
- Groupe Sainte-Croix-Hague : Sainte-Croix-Hague, Branville-Hague, Eculleville, Gréville-Hague
- Groupe Vasteville : Vasteville, Biville
- Groupe Flottemanville-Hague : Flottemanville-Hague, Azeuville, Tonnevile
- Groupe Urville-Nacqueville : Urville-Nacqueville

Une analyse socio-démographique enrichie avec les entretiens et l'analyse documentaire, notamment sur l'offre existante

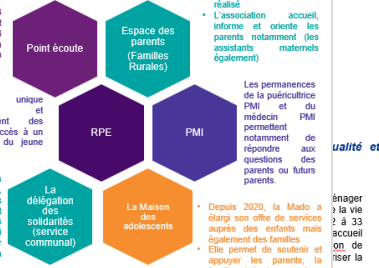
## Families

De nombreux lieux ressources à destination des familles...

- De nombreux acteurs et lieux ressources à destination des familles existent sur le territoire. Ils sont recensés sur le site Internet de la Ville. Ce tissu de structures est amené à se développer encore puisque le centre social qui sera mis en place en 2024 intégrera un espace parents-enfants.
- Par ailleurs, de nombreuses actions hors-les-murs sont mises en place sur tout le territoire (organisées par l'Espace des Parents notamment). Certaines actions sont organisées au sein des médiathèques. Aussi, des visites à domicile sont réalisées par la PMI.
- Des actions communes aux acteurs de la parentalité sont réalisées, notamment sous l'impulsion du CCAS, et avec Families Rurales.
- Association « Au fil de l'eau »
  - Il s'agit d'un lieu d'écoute et de soutien aux personnes en difficulté personnelle et familiale.
  - En 2021, 110 personnes ont été reçues et 105 situations ont été identifiées (soit à minima 105 rendez-vous)
- En 2020, 133 personnes ont été reçues, 144 en 2019, 111 en 2018 et 121 en 2017

Guchet d'information et d'accompagnement des familles dans l'accès à un mode d'accueil du jeune enfant

Elle développe des actions collectives, accompagne des projets ou actions et soutient des associations qui agissent en faveur du soutien à la parentalité.



- 4 Maisons d'assistants maternels au Centre et au Sud du territoire, dont deux qui occupent des logements privés et deux des logements communaux
- La Pointe n'accueille pas de MAM en l'état mais neuf assistantes maternelles en activité. Néanmoins, un projet de création de MAM dans l'ancienne école de Jobourg est en cours de réflexion et est à accompagner.
- Le Relais Petite Enfance (anciennement Relais d'Assistants Maternels) devenu service communal le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et accompagne les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins
  - Il gère une ludothèque à destination des assistantes maternelles ; des activités intergénérationnelles sont réalisées avec la Maison de Retraite ; il intègre un observatoire de la petite enfance.

Les professionnels des groupes de travail ont rappelé la nécessité de mettre en place un guichet unique pour informer les parents; ce projet est actuellement en cours.



Intégration des analyses de la consultation des habitants, entretiens et groupes de travail partenarial pour une mise perspectives et problématisation des enjeux

## Personnes âgées

Un cadre de vie et un habitat attractifs mais un éloignement trop important de certains services

- Les professionnels ainsi que les seniors interrogés évoquent un manque d'offre de santé (« cf partie « santé et handicap »). Les professionnels de la Maison Médicale évoquent notamment le manque de médecins généralistes.
- Ils évoquent également la forte concentration des services sur Beaumont-Hague et Urville-Nacqueville.
- Par ailleurs, les professionnels et les seniors consultés soulignent la mise en place d'un nouveau service de transport jugé tout à fait utile et permettant de faciliter la mobilité sur le territoire. Cependant, les seniors expliquent qu'il n'est pas toujours suffisant pour les déplacements infra-communaux et que les horaires sont contraignants.

« Les dentistes, c'est un problème, il faut parfois aller jusqu'à Cœen »  
« [Pour les commerces] On est obligé de venir de verba »

## Santé et handicap

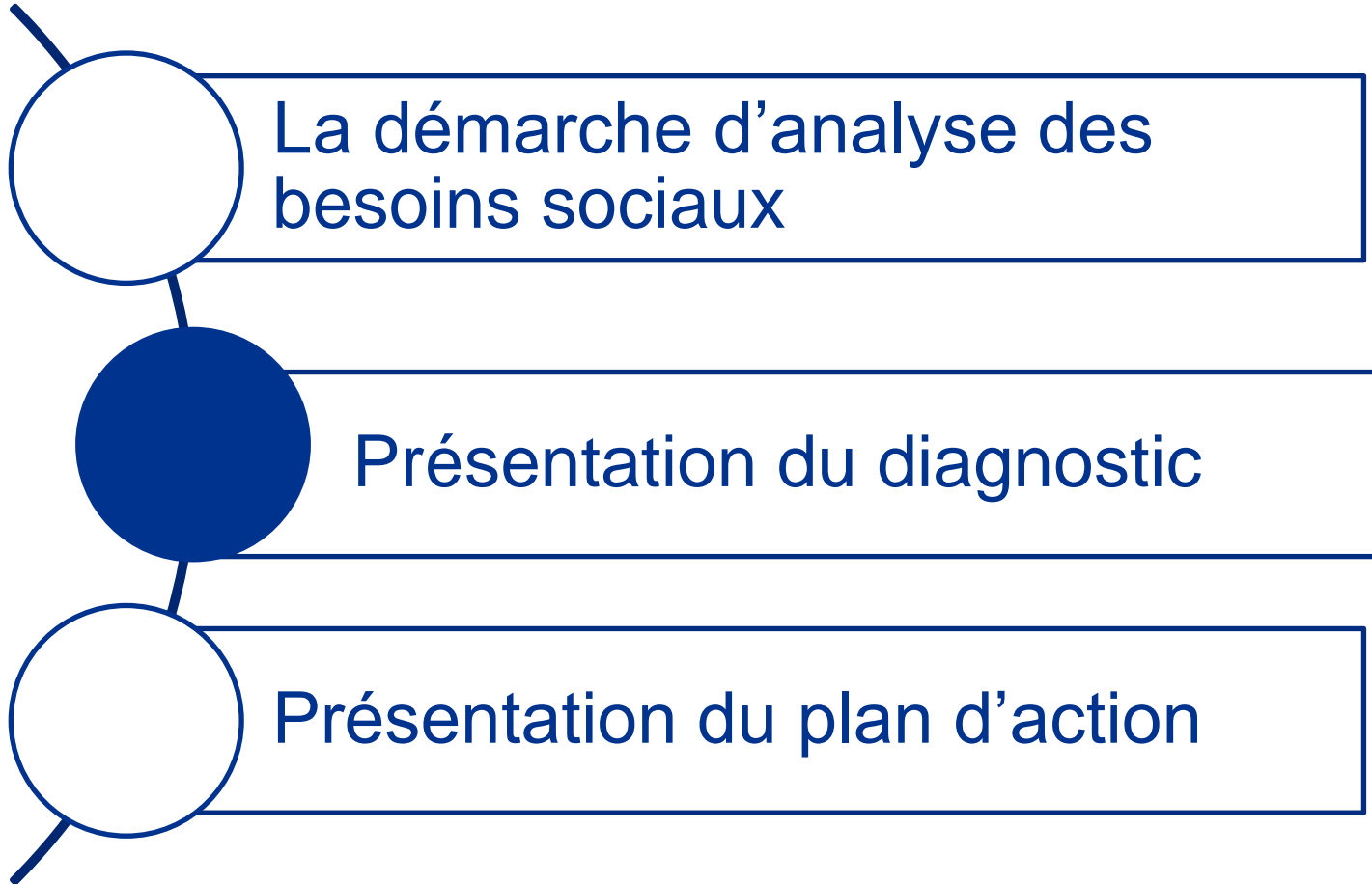
Une offre de loisirs et d'activités culturelles et sportives existante pour les seniors en situation de handicap mais à développer pour les enfants en situation de handicap

- Certaines infrastructures sportives sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un livret les recense.
- L'école des arts vivants a développé un projet pluridisciplinaire et inclusif, adapté aux personnes en situation de handicap. Par ailleurs, des cours de musiques adaptés aux enfants en situation de handicap sont proposés par l'école de musique de Beaumont : une demi-journée par semaine est dédiée aux enfants en situation de handicap qui peuvent réaliser 30 minutes de cours individuel (éveil musical, découverte du rythme, des instruments...).
- Concernant les seniors en situation de handicap, l'offre de loisirs paraît dense : le CCAS organise de nombreuses activités conviviales (balades, repas...), des événements (la Semaine bleue...) et d'autres associations organisent également des activités comme le Secours catholique et ses « cafés sourire » (temps de discussion chaque premier et 3<sup>e</sup> samedi du mois)
- En revanche, des adaptations restent à conduire pour faciliter l'accès à l'offre de loisirs pour les enfants en situation de handicap du territoire, par exemple au club de basket, apparemment moins préparé à l'accueil d'un enfant porteur de handicap selon un parent interrogé.
- Par ailleurs, un parent interrogé évoque l'absence de loisirs et d'ateliers destinés aux adolescents en situation de handicap (il existerait en revanche des ateliers pour les tous petits). Ces ateliers (culinaires, de motricité...) permettraient aux enfants de se divertir, de socialiser avec d'autres enfants (en situation de handicap ou non) et permettrait également aux parents de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents.

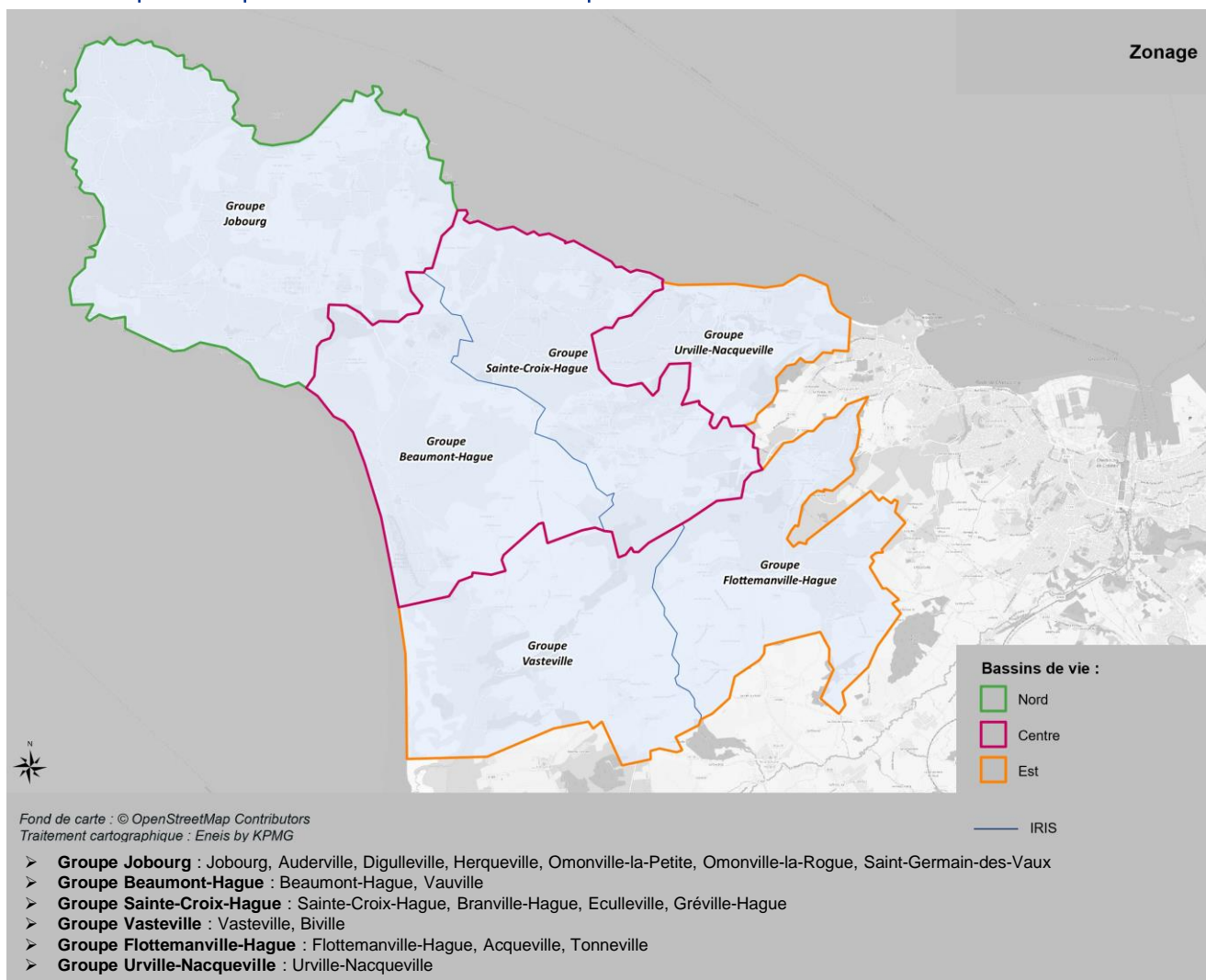
« J'aimerais que mon fils et moi puissions aller à des ateliers avec d'autres enfants, porteurs de handicap ou non, pour faire des jeux, etc. au cœur de La Hague [...] Un espace d'échange c'est vraiment ce qui manque le plus. Pour moi et pour mon fils, pour nous deux. » (entretien avec un parent d'enfant en situation de handicap)

Des projets de formations des éducateurs sont en cours pour qu'ils soient plus à l'aise sur le sport adapté (pour des seniors en quête d'autonomie et des personnes en situation de handicap notamment)





# Propos préalables : le périmètre de l'étude



La délimitation des territoires infra-communaux inclue les IRIS (« Îlots Regroupés pour l'Information statistique ») suivants :

- **Nord** : Groupe Jobourg
- **Centre** : Groupe Beaumont-Hague, Groupe Sainte-Croix-Hague
- **Est** : Groupe Urville-Nacqueville, Groupe Flottemanville-Hague, Groupe Vasteville

Il est à noter que le découpage des IRIS est réalisé par l'Insee ne correspond pas nécessairement aux communes déléguées et que leur nom ne correspond pas aux territoires vécus. Pour le représenter, nous avons fait précéder le terme « groupe » devant le nom donnée à chaque IRIS par l'INSEE.

Population générale

# Une diminution de la population après 40 de croissance



**11 387** habitants en 2018

(11 886 en 2013)

**0,9% par an**

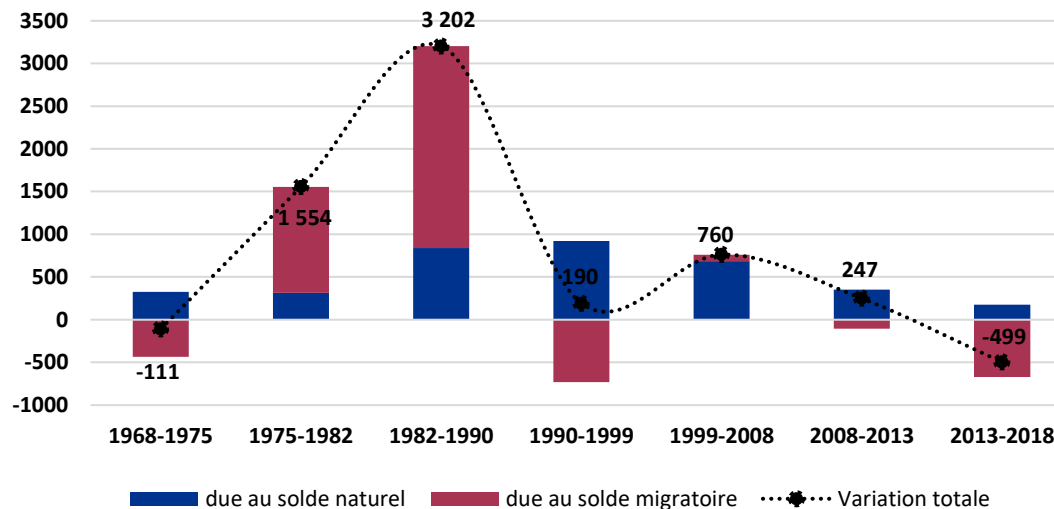
entre 2013 et 2018 (-1%/an entre 2013 et 2019)

- 0,3% par an pour la CA

- 0,2% par an pour le département

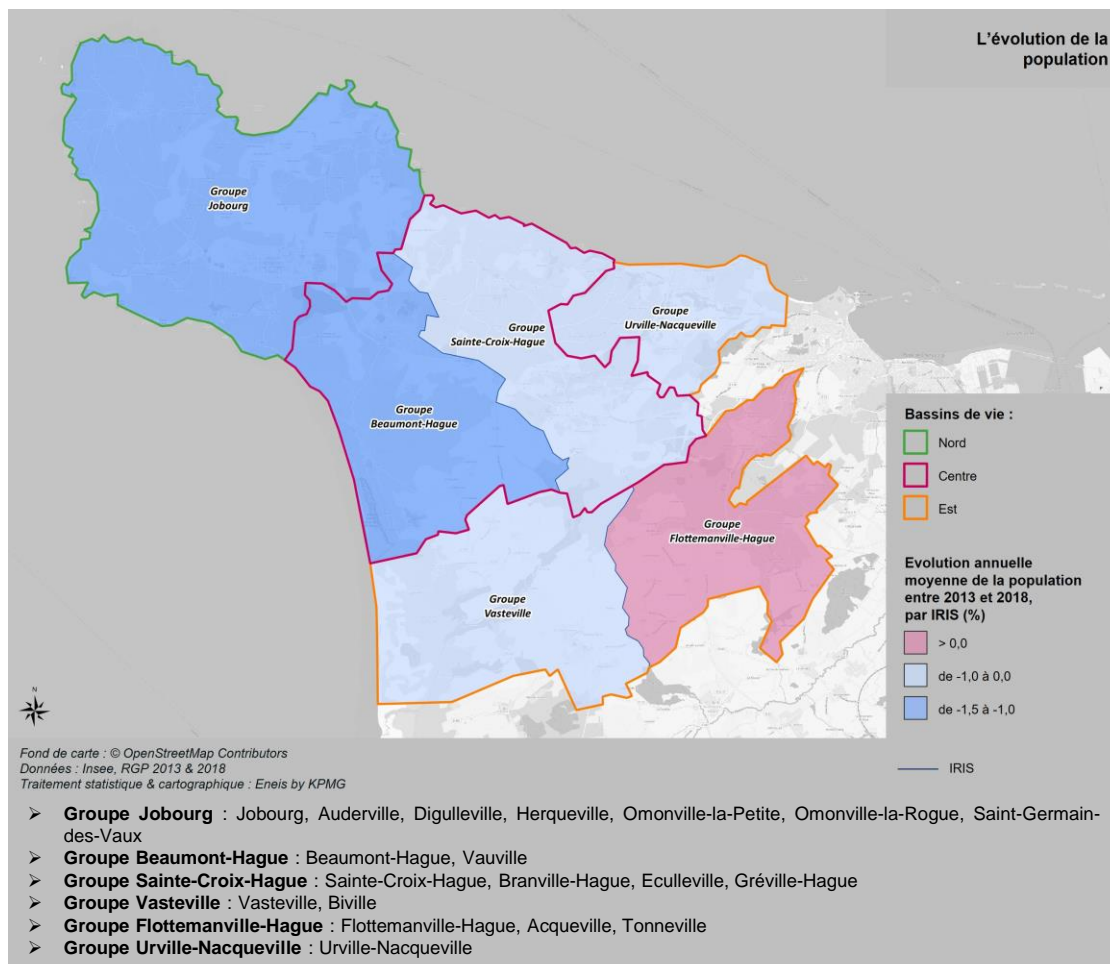
+ 0,4 % par an au niveau national

Variation du nombre d'habitants entre 1968 et 2018 selon le solde naturel et migratoire à l'échelle du territoire



Source : Insee, RGP 1968 à 2018, Etat civil

# Une décroissance particulièrement rapide au sein des bassins de vie Centre et Nord

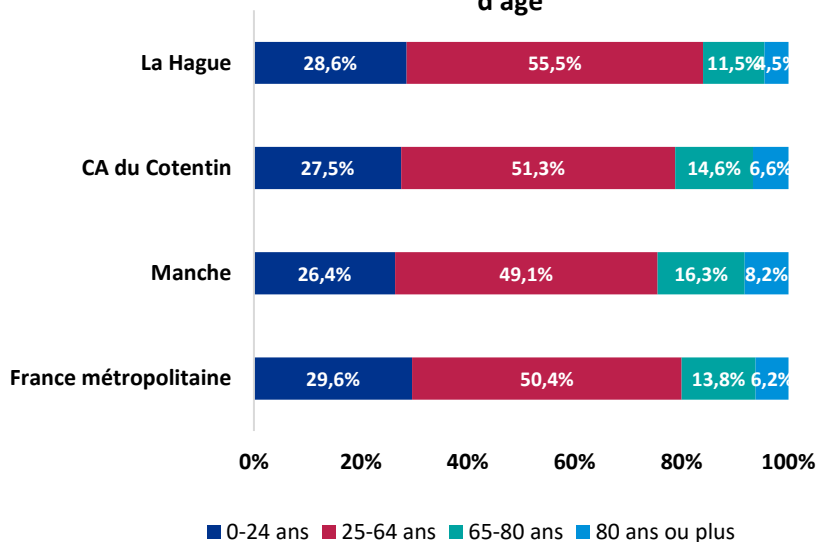


# Un territoire relativement jeune marqué par un vieillissement de la population

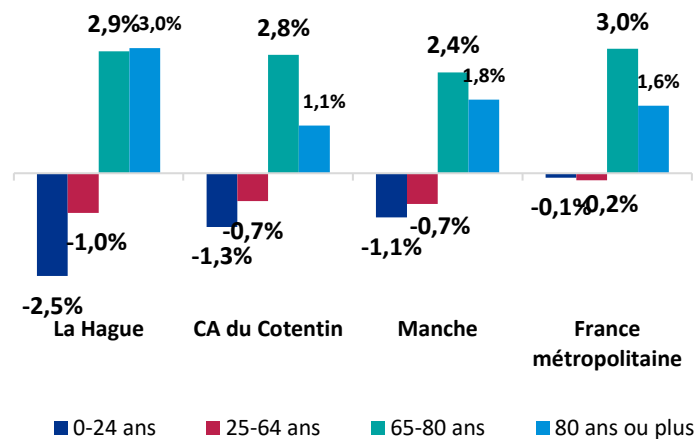
**55,5%** de 25-64 ans  
entre 2013 et 2018

**+ 3%** de plus de 80 ans / an  
entre 2013 et 2018

Répartition de la population en 2018 selon la classe d'âge



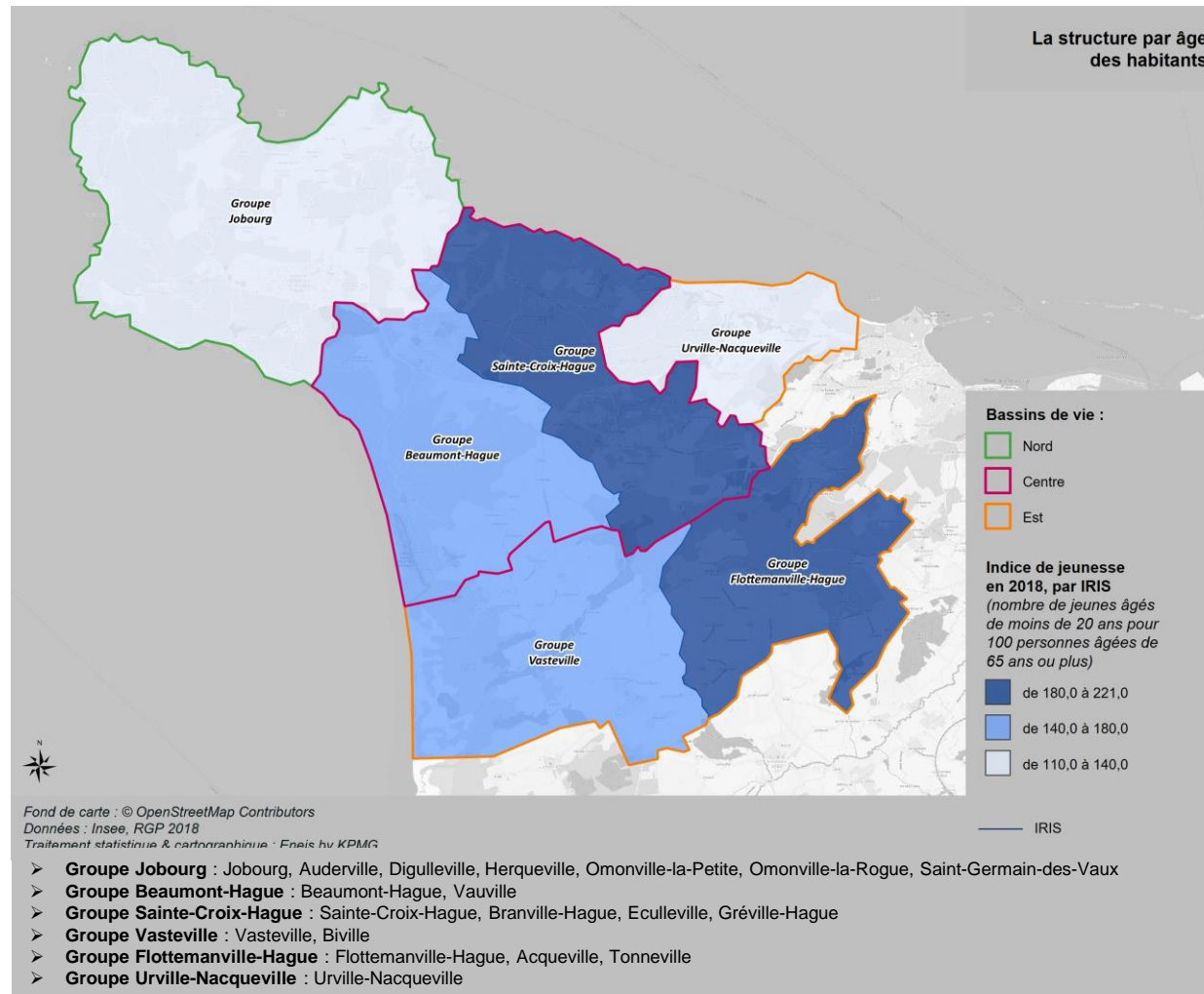
Evolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018 selon la classe d'âge



Source : Insee, RGP 2013 & 2018

Source : Insee, RGP 2018

# Une population plus âgée au sein du bassin de vie Nord



Familles

# Une population plutôt familiale et une hausse de familles monoparentales



1 606 couples avec enfant(s)

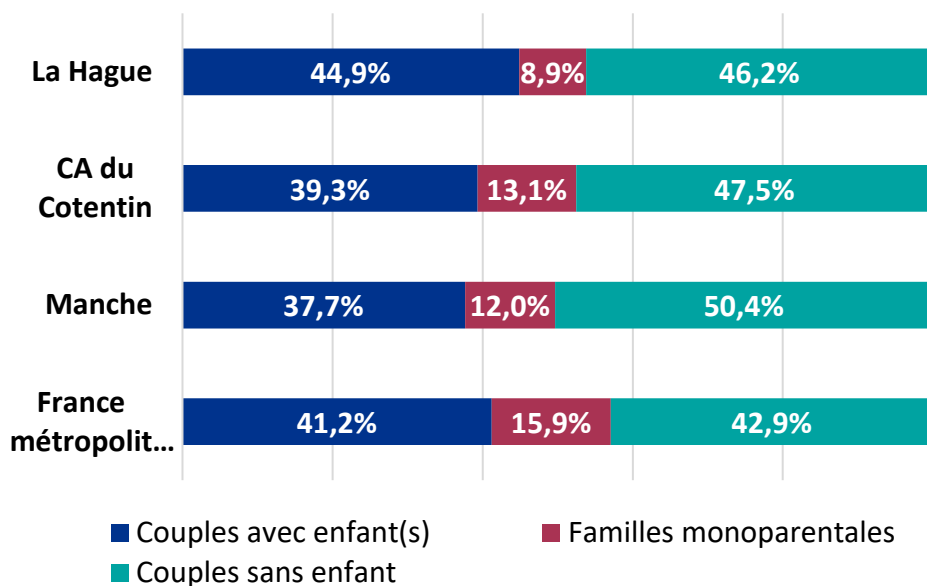


319 familles monoparentales

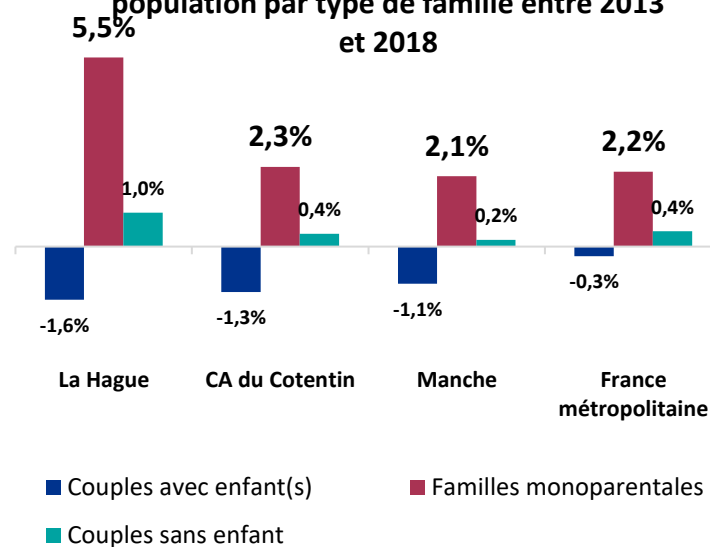


1 654 couples sans enfant

Répartition des familles en 2018



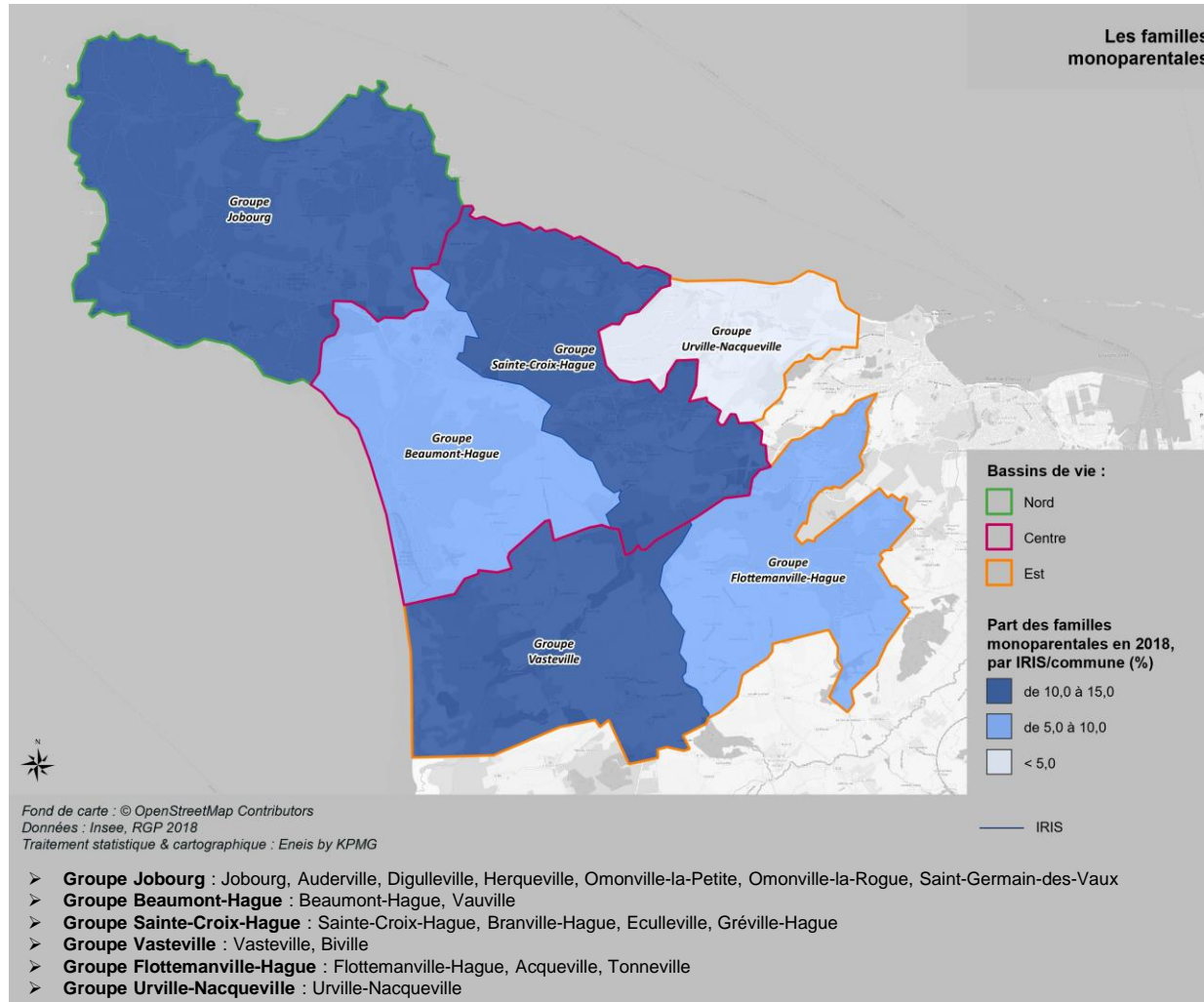
Evolution annuelle moyenne de la population par type de famille entre 2013 et 2018



Source : Insee, RGP 2013 &

Source : Insee, RGP

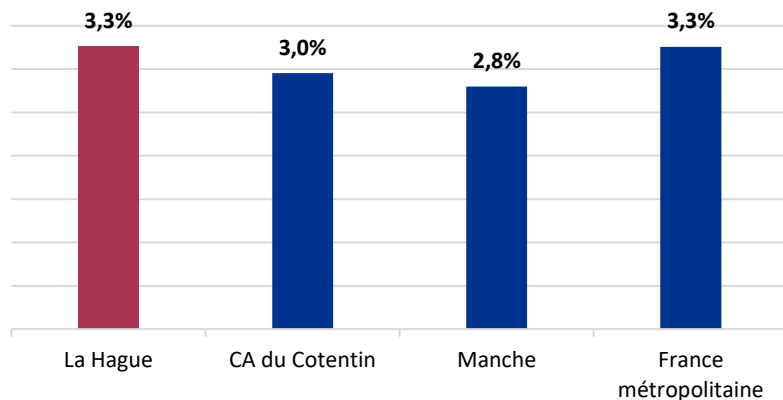
# Une proportion importante de familles monoparentales au sein du bassin Nord et une augmentation rapide à l'Est



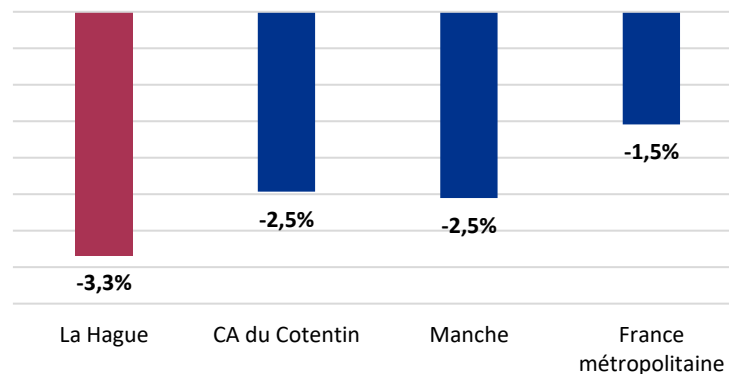
Jeunes enfants

# Un nombre de jeunes enfants en forte baisse

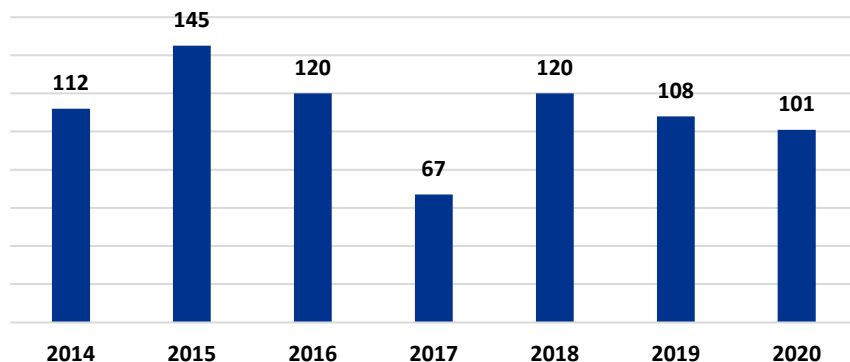
**Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2018**



**Evolution annuelle moyenne du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2013 et 2018**



**Evolution du nombre de naissances à l'échelle communale**



Source : Insee, Etat Civil 2014 à 2020

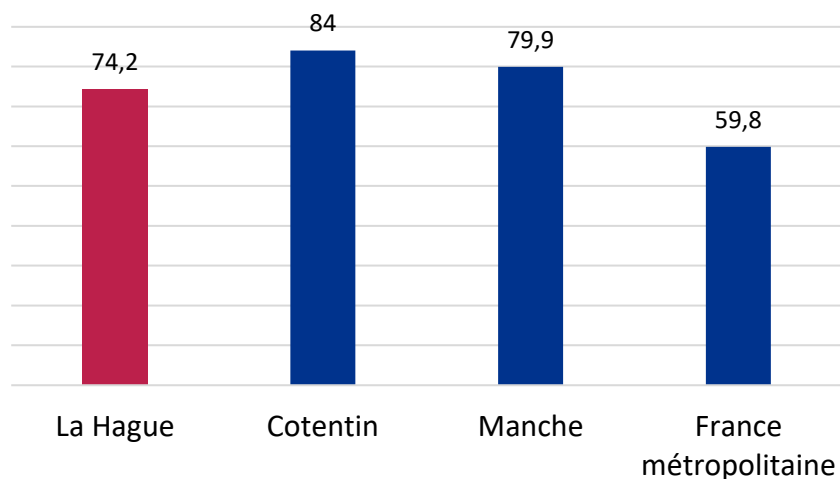
urce : Insee, RGP 2013 et 2018

**Nombre d'enfants de moins de 3 ans**

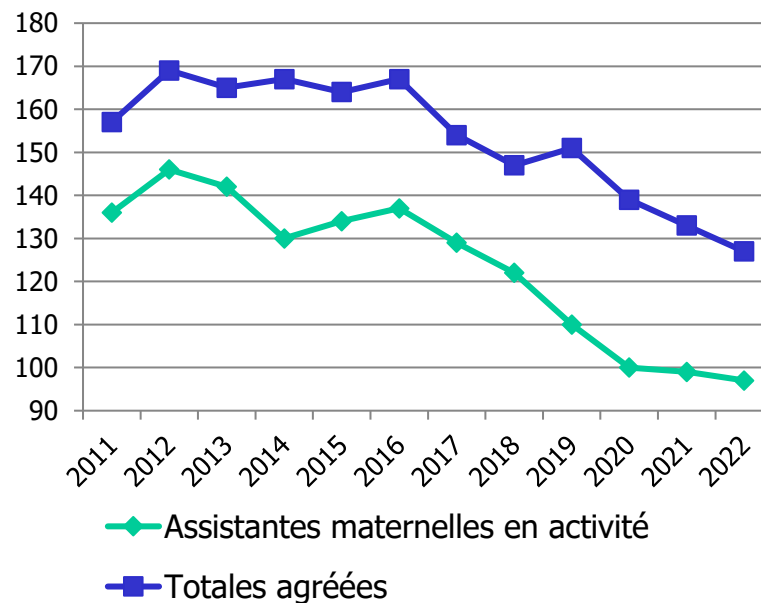
Bassin de vie	Nombre d'enfants de moins de 3 ans	
	2013	2018
Nord	86	70
Centre	141	114
Est	212	187
<b>La Hague</b>	<b>440</b>	<b>371</b>

# Un taux de couverture important mais inférieur au Cotentin et une tendance à la baisse du nombre d'assistantes maternelles

Taux de couverture d'accueil du jeune enfant (2019, Cafdata)



Evolution du nombre d'assistantes maternelles depuis 10 ans



# Enfants et adolescents

# Une baisse du nombre d'enfants et d'adolescents



**404**  
enfants de  
3-5 ans



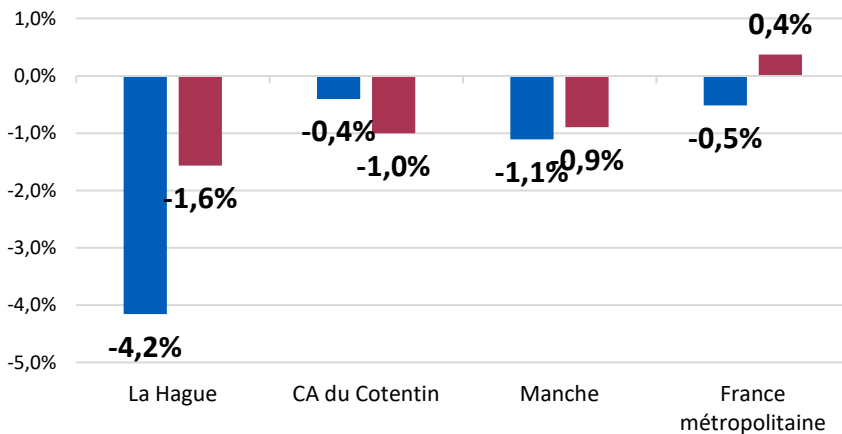
**769**  
enfants de  
6-10 ans



**1 132**  
adolescents  
de 11-17 ans

*Une présence proportionnellement importante d'enfants et d'adolescents sur le territoire*

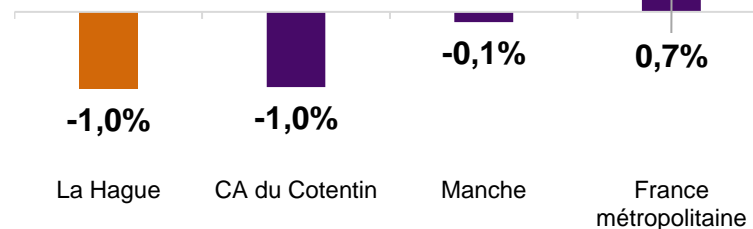
**Evolution annuelle moyenne du nombre d'enfants entre 2013 et 2018**



Source : Insee, RGP 2013 et 2018

■ 3-5 ans ■ 6-10 ans

**Evolution annuelle moyenne du nombre d'adolescents de 11-17 ans entre 2013 et 2018**



Source : Insee, RGP 2013 et 2018

*Une baisse beaucoup plus marquée du nombre d'enfants sur le bassin Nord (-5,8%)*

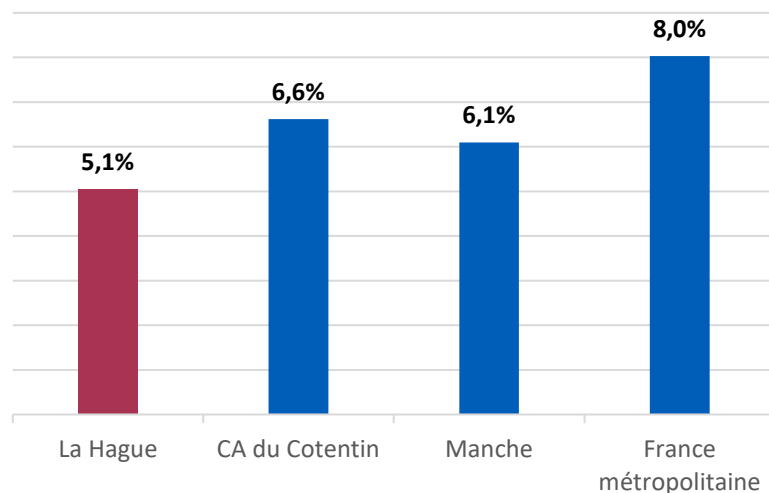
Jeunes adultes

# Une baisse particulièrement importante du nombre de jeunes adultes



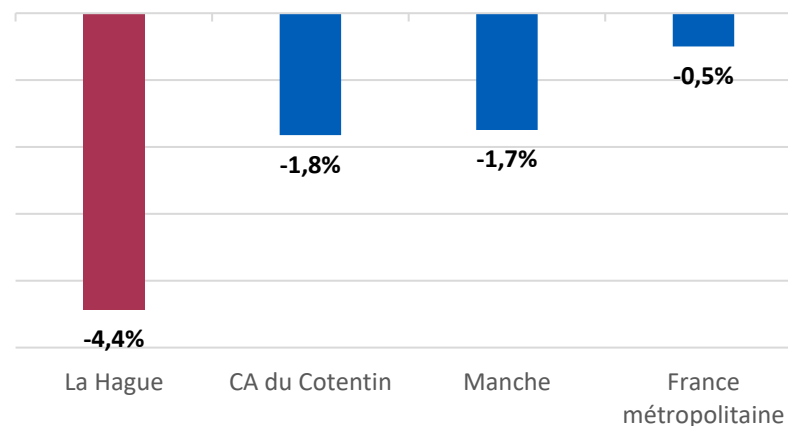
**576** jeunes adultes

**Part des jeunes adultes de 18-24 ans dans la population en 2018**



Source : Insee, RGP 2018

**Evolution annuelle moyenne du nombre de jeunes adultes de 18-24 ans entre 2013 et 2018**



Source : Insee, RGP 2013 et 2018

Personnes âgées

# Un vieillissement de la population particulièrement rapide



**2 667** personnes âgées de 60 ans et plus

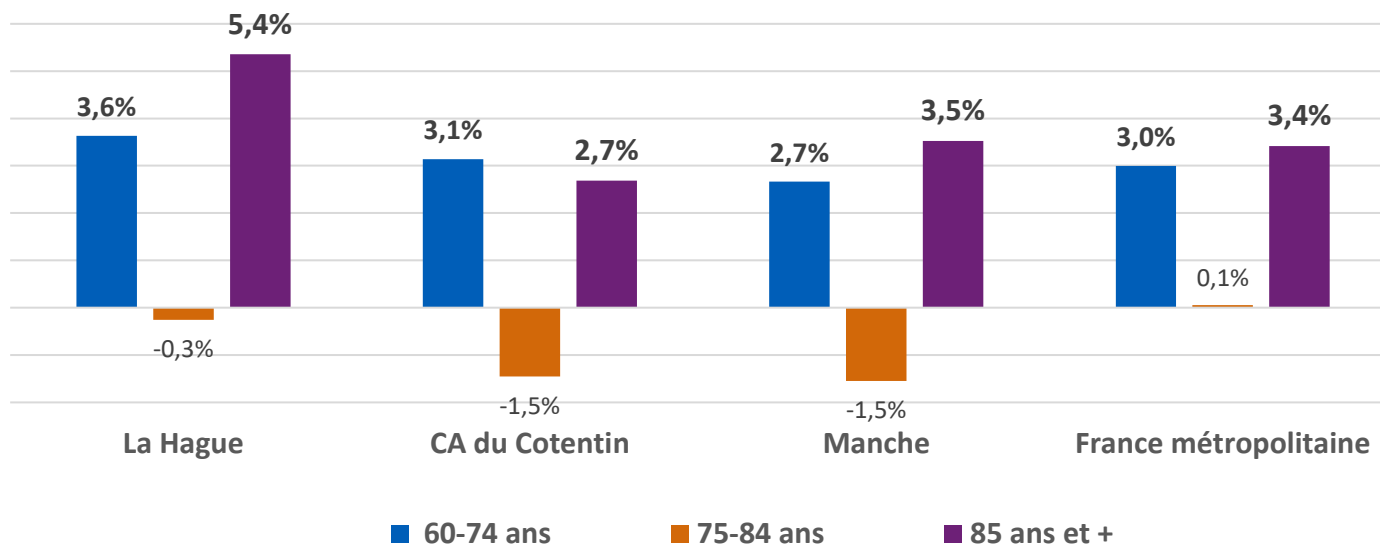
**23,4%** de la population

*28,1 % pour la CA*

*31,6% pour le département*

*26,7% par an au niveau national*

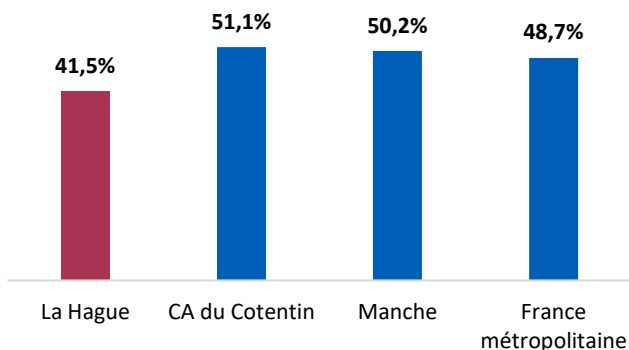
Evolution annuelle moyenne du nombre de 60 ans ou plus entre 2013 et 2018



Source : Insee, RGP 2013 et 2018

# Une forte augmentation du nombre de personnes âgées vivant seules

Part de la population des ménages de 80 ans et plus vivant seule en 2018



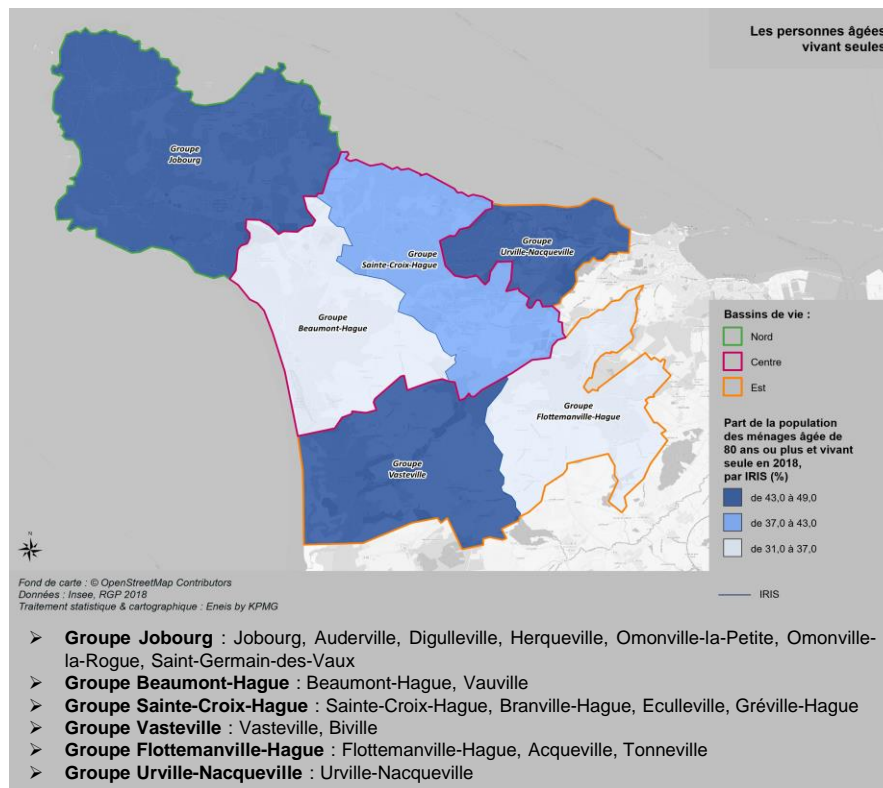
Source : Insee, RGP 2018

## + 2,9% par an

+1,0 % / an pour la CA

+1,8% / an pour le département

+1,5 % par an au niveau national



# Logements et habitat

# Un parc largement constitué de grands logements



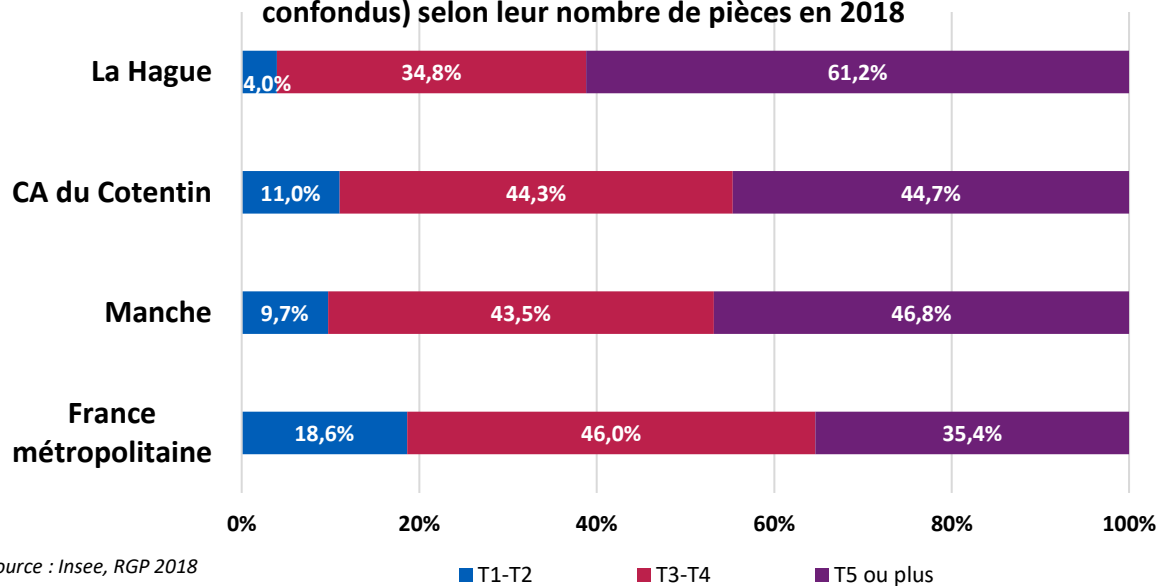
**6 048** logements



**379** logements vacants

**3 484** logements occupés par des propriétaires (74%)

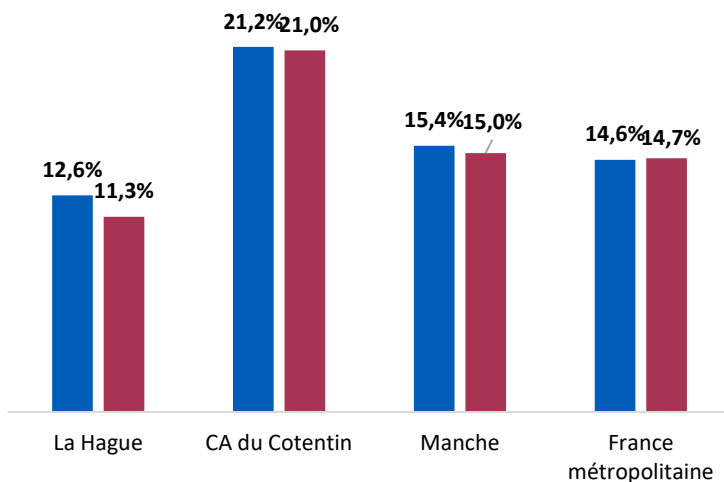
Répartition des résidences principales (tous statuts d'occupation confondus) selon leur nombre de pièces en 2018



Source : Insee, RGP 2018

# Des résidences sociales très peu représentées

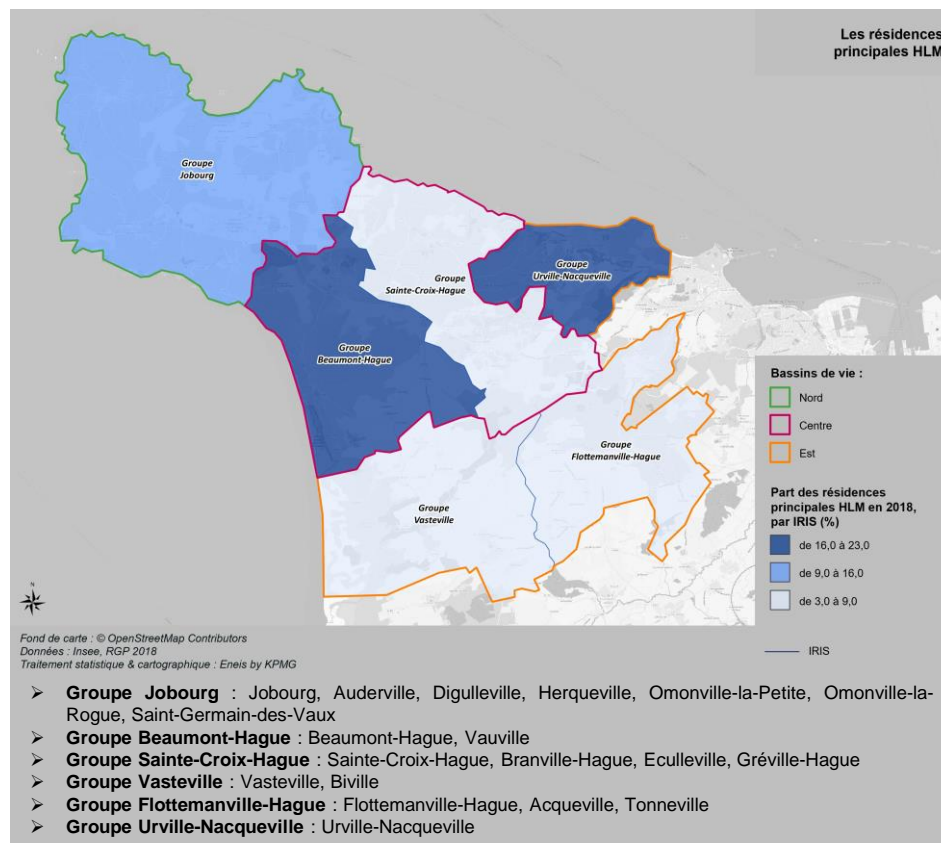
Part des résidences principales HLM louées vides en 2013 et 2018



Source : Insee, RGP 2018

■ 2013

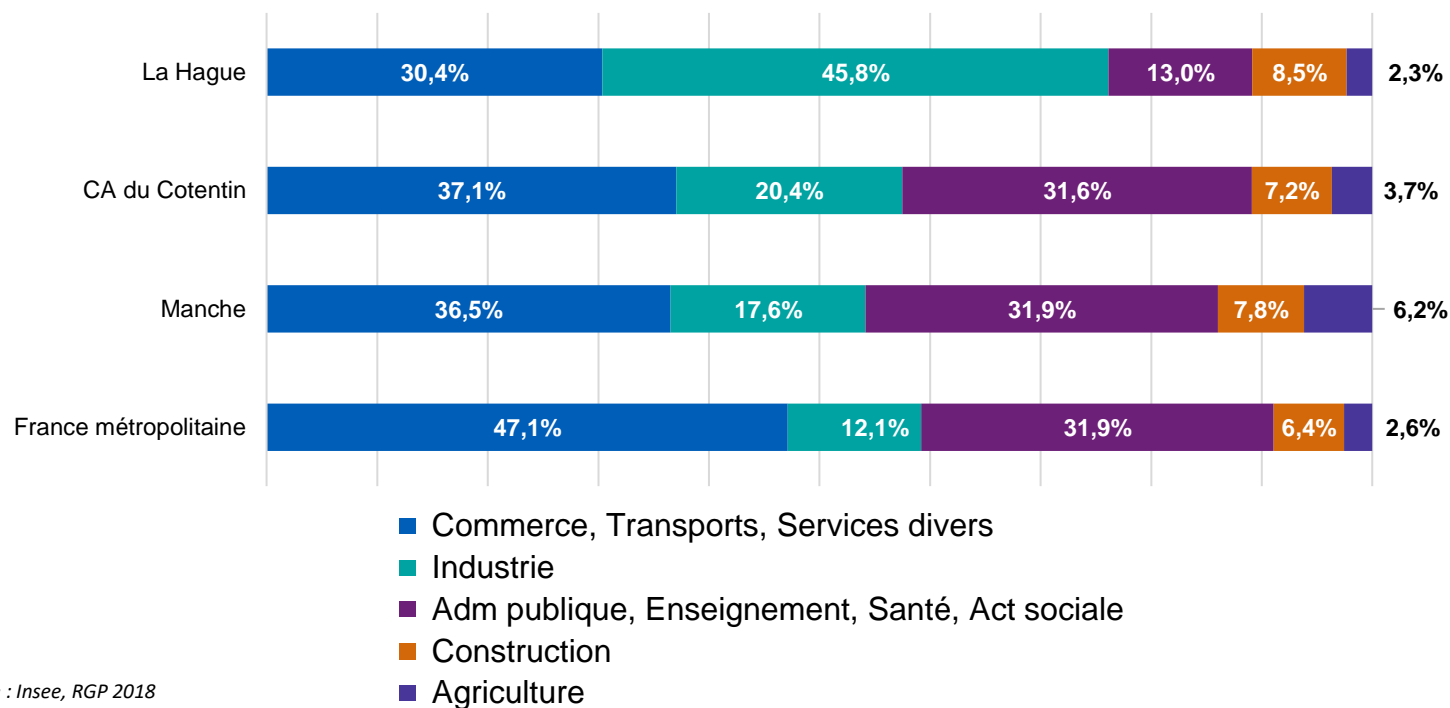
■ 2018



# Economie et emploi

# Des emplois locaux qui relèvent majoritairement du secteur de l'industrie

## Emplois au lieu de travail selon les principaux secteurs d'activité en 2018



Source : Insee, RGP 2018

# Un taux de chômage relativement faible

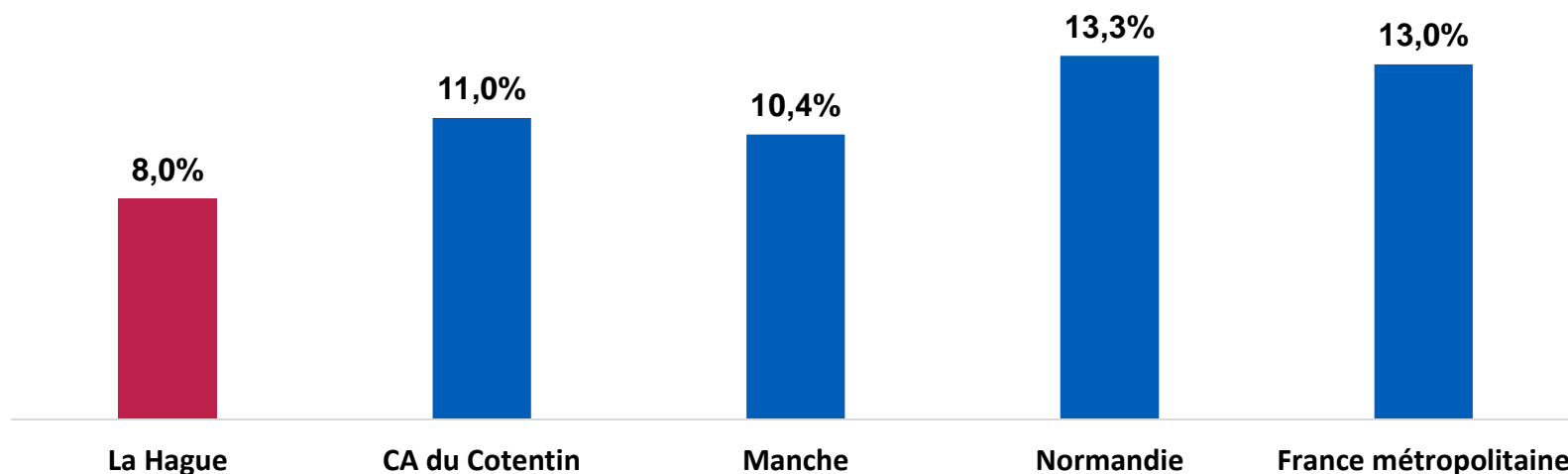


**9,9%** de femmes au chômage



**6,4%** d'hommes au chômage

Taux de chômage des 15-64 ans en 2018

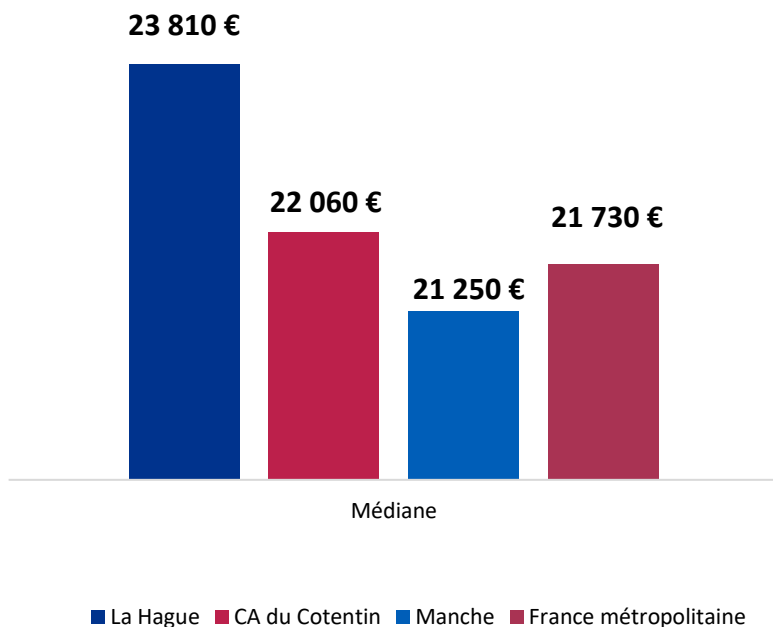


Source : Insee, RGP 2018

# Ressources et précarité

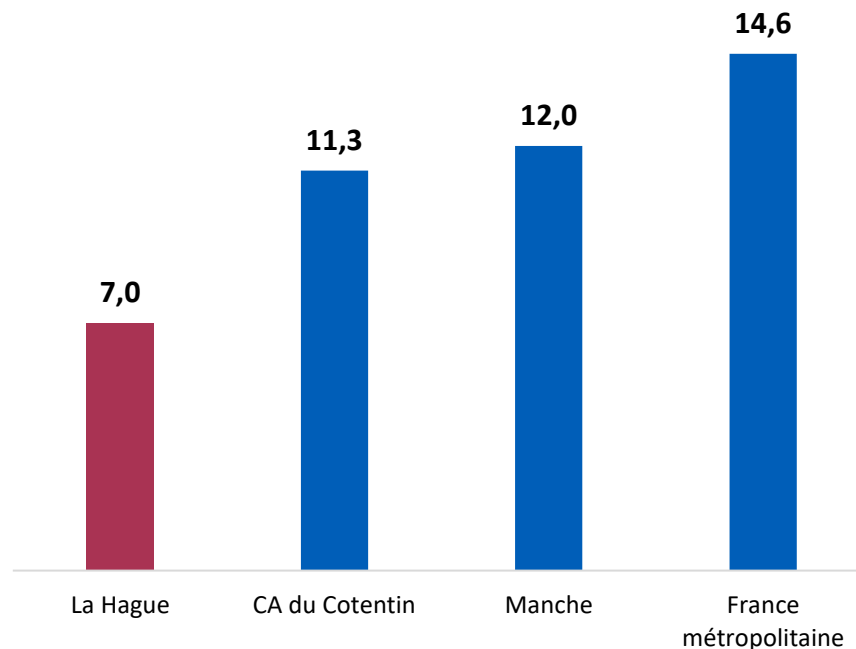
# Des ménages plutôt aisés pour la Manche

## Niveau de revenus des ménages par unité de consommation en 2019



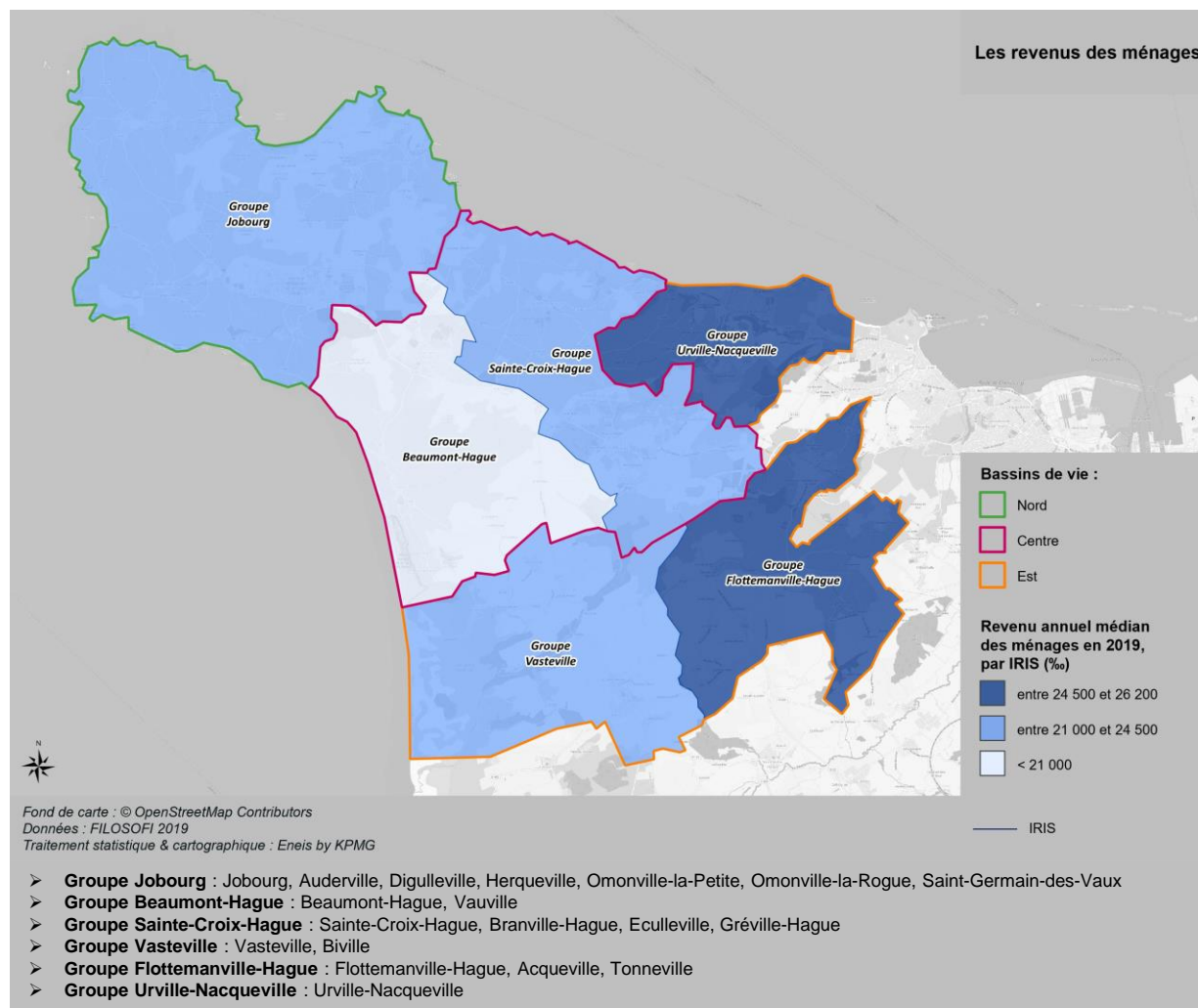
Source : FILOSOFI  
2019

## Taux de pauvreté des ménages en 2019 (%)



Source : Insee, Filosofi 2019

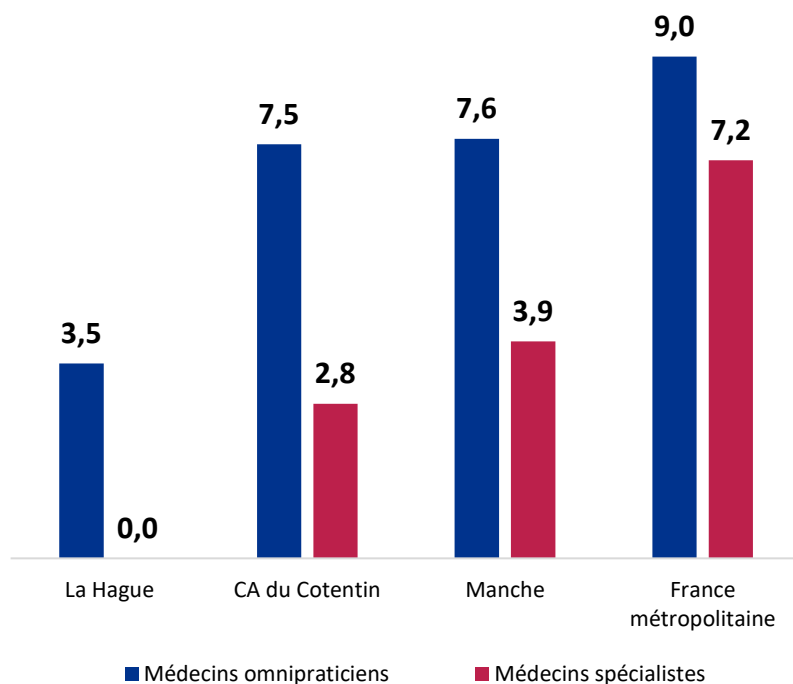
# Des ménages plutôt aisés pour la Manche



# Santé et handicap

# Un déficit de médecins spécialistes sur la commune

Nombre de médecins pour 10 000 habitants en 2020



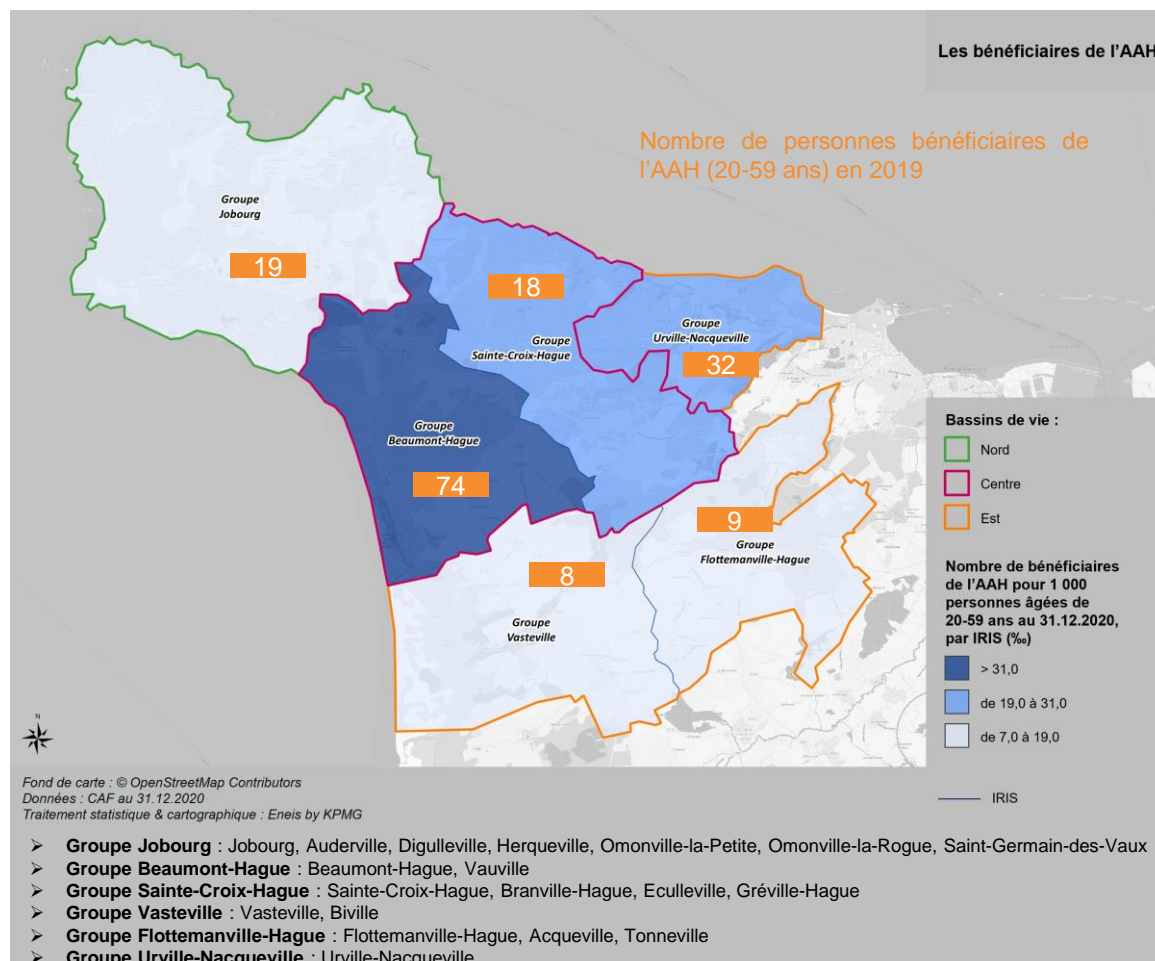
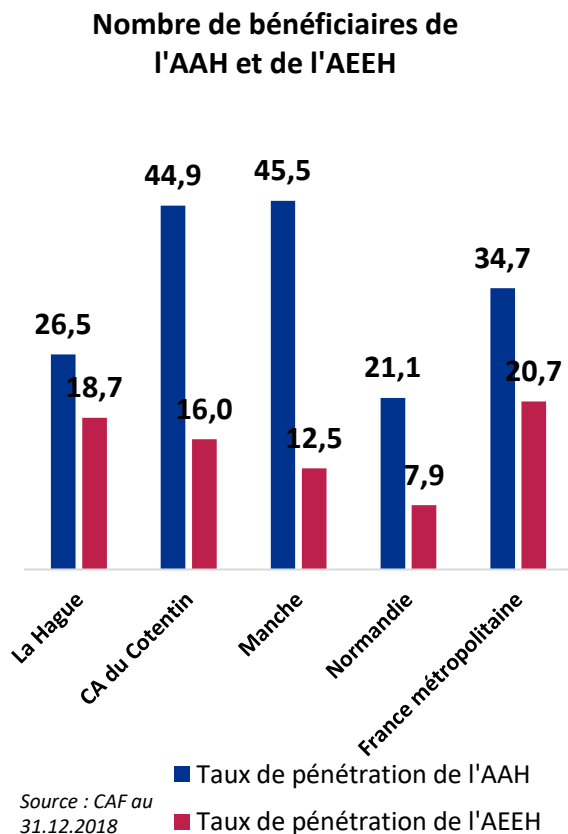
**4** médecins généralistes  
(bientôt 5 d'après les professionnels)

**0** médecins spécialistes

2022

Source : Insee, BPE 2020

# Une part d'allocataires de l'allocation aux adultes relativement faible mais un taux de pénétration de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé assez élevé



# Trois thématiques approfondies

## Axe 1 : Accompagnement de la parentalité et des familles

- 4 actions dont 3 faisant l'objet d'une fiche action

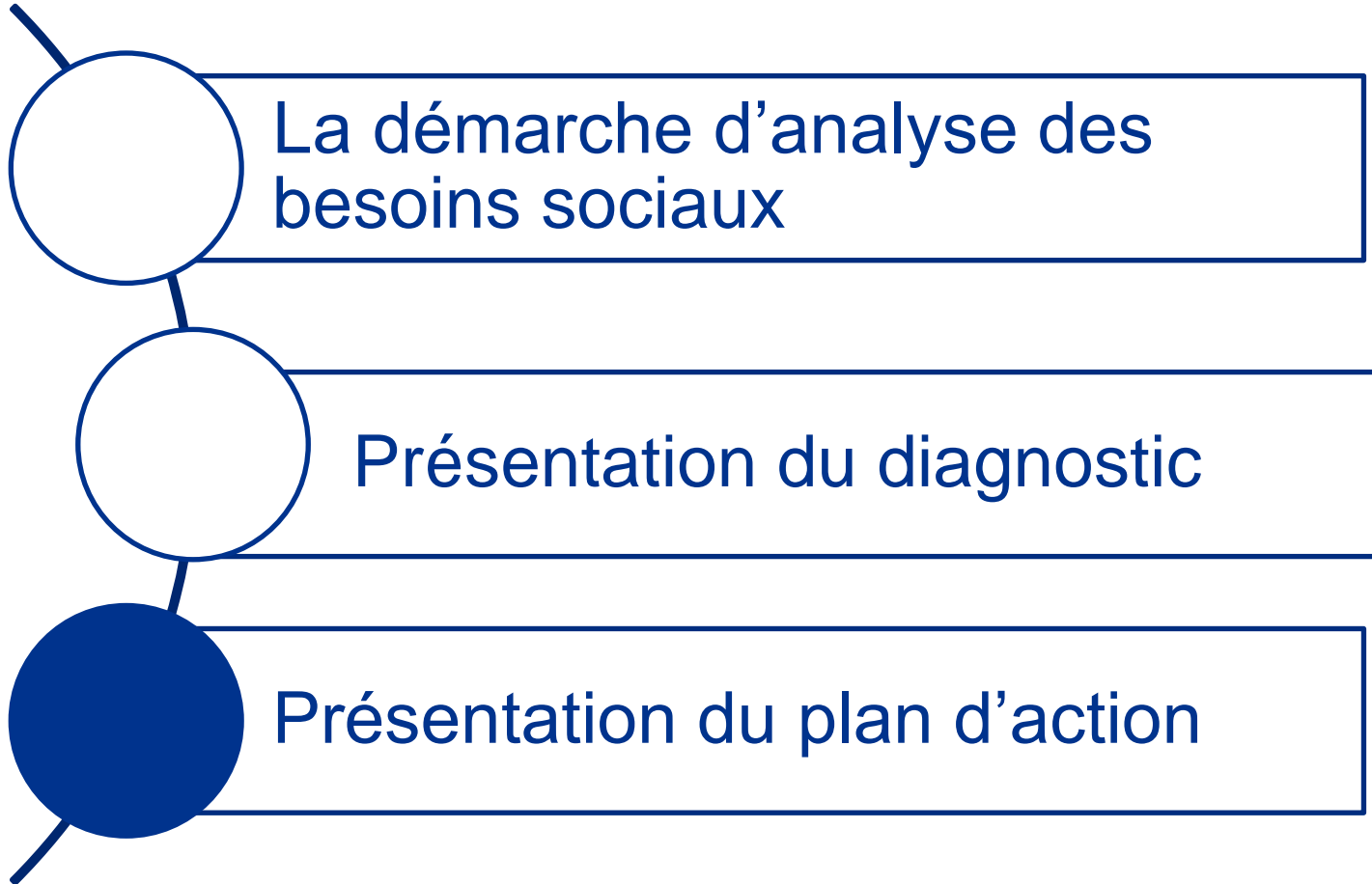
## Axe 2 : Inclusion des personnes en situation de handicap

- 5 actions dont 4 faisant l'objet d'une fiche action

## Axe 3 : Accompagnement du parcours des personnes en perte d'autonomie

- 10 actions dont 2 faisant l'objet d'une fiche action

Le plan d'action de l'ABS comporte 19 actions au total dont 9 ont fait l'objet d'une fiche action détaillée.



# Accompagnement de la parentalité et des familles



## Atouts

- Une offre culturelle et sportive conséquente
- De nombreux acteurs et activités d'accompagnement de soutien à la parentalité
- Un projet de création d'un pôle Petite Enfance, Familles et Animation de la vie communale regroupant les services aux familles dont l'Espace des parents, la MADO et le Point écoute.
- Un projet de centre social



## Points d'attention

- Une inégalité d'accès aux services sur le territoire (notamment sur la Pointe)
- Un manque de coordination des acteurs autour de la parentalité
- Un déficit de capacité de prise en charge des problématiques de santé mentale chez l'enfant
- Une offre à renforcer auprès de plusieurs typologies de parents : les familles monoparentales, des parents d'enfants en situation de handicap, de parents en difficulté dans leur relation à l'école

# Les actions identifiées

<b>Axe 1</b> <b>Accompagnement de la parentalité et des familles</b>	<b>Objectif 1</b> : Renforcer la coordination des services et des acteurs de la parentalité et de l'accompagnement des familles	<b>Action 1</b> : Animer une coordination des acteurs de l'accompagnement des familles et de la parentalité
	<b>Objectif 2</b> : Renforcer les espaces d'échanges entre parents et favoriser l'accompagnement de leur parentalité	<b>Action 2</b> : Développer des outils permettant de favoriser le lien structures et familles et la participation des familles sur le territoire
	<b>Objectif 3</b> : Renforcer l'accès aux services et aux acteurs de la parentalité et de l'accompagnement des familles	<b>Action 3</b> : Développer les espaces de rencontre, d'échanges et d'écoute pour les familles ( <i>action non détaillée en fiche action</i> ) <b>Action 4</b> : Renforcer la visibilité des actions d'accompagnement des familles et de la parentalité

A vous la parole !



Des remarques ?  
Des questions ?

# Inclusion des personnes en situation de handicap



## Atouts

- La présence d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur le territoire
- Des établissements scolaires et une crèches qui repèrent et accompagnent les enfants en situation de handicap
- Une offre d'activités culturelles et sportives pour les personnes en situation de handicap (notamment séniors)
- Des professionnels et structures dédiés aux personnes en situation de handicap (notamment mental et adulte)

## Points d'attention

- Un déficit de professionnels de santé --> renoncement aux soins
- Un éloignement des structures de soins psychiatriques
- Des délais d'attente importants au niveau de la MDPH pour la réalisation d'un diagnostic et une complexité des démarches administratives
- Une offre de loisirs à développer pour les enfants en situation de handicap et un manque d'espace dédiés aux parents
- Un besoin de solution de répit « quotidien » pour les aidants et un enjeu d'information autour des solutions existantes
- Des difficultés fortes éprouvées par les parents concernant la scolarisation de leurs enfants en situation de handicap
- Un enjeu fort autour de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et un déficit d'accompagnement
- Un manque de logements adaptés aux adultes en situation de handicap et des délais d'attente très longs
- Un manque de collaboration entre acteurs du handicap

# Les actions identifiées

<b>Axe 2</b> <b>Inclusion et accompagnement des personnes en situation de handicap</b>	<b>Objectif 1 : Renforcer la coordination des acteurs du territoire autour de la question du handicap</b>	<b>Action 1 : Identifier et mieux connaître les acteurs et l'offre en matière de handicap sur le territoire</b>
	<b>Objectif 2 : Favoriser le repérage et la prise en charge des enfants et des adultes en situation de handicap</b>	<b>Action 2 : Développer des outils permettant d'associer des aidants et des habitants en situation de handicap</b>
		<b>Action 3 : Proposer des formations / sensibilisations aux différents professionnels du territoire autour de la thématique du handicap</b>
		<b>Action 4 : Accompagner les aidants de personnes en situation de handicap ou de personnes en perte d'autonomie</b>
<b>Objectif 3 : Améliorer l'accès des personnes en situation de handicap aux services du territoire</b>	<b>Action 5 : Décliner les missions du pôle Seniors et Handicap sur l'accompagnement spécifique des publics concernés par le handicap et la mise en réseau des professionnels amenés à interagir avec ces publics (<i>action non détaillée en fiche action</i>)</b>	

# A vous la parole !



Des remarques ?  
Des questions ?

# Accompagnement du parcours des personnes en perte d'autonomie

# Personnes âgées



## Atouts

- Un cadre de vie et un habitat attractifs
- La création récente d'un guichet unique pour les seniors et les personnes en perte d'autonomie
- Une offre conséquente autour du maintien à domicile
- Une offre diversifiée à destination des aidants



## Points d'attention

- Des difficultés de recrutement importantes pour le SSIAD désormais géré en direct par le CCAS et un nombre croissant d'aidants à domicile non-motorisés
- Un éloignement trop important de certains services (concentration sur Beaumont-Hague et Urville-Nacqueville)
- Un déficit de logements adaptés pour les personnes séniors : logements pour personnes seules, logements intermédiaires.
- Un enjeu d'attractivité des résidences séniors
- Absence d'action de sensibilisation autour de l'adaptation du logement et des jeunes séniors
- Un manque de solutions de répit pour les aidants et une visibilité de l'offre existante à destination des aidants à renforcer
- Une capacité de prévention, d'accompagnement et d'intervention à domicile à renforcer

# Les actions identifiées (1/2)

## Axe 3 :

### Accompagnement du parcours des personnes en perte d'autonomie

**Objectif 1 : Accompagner le parcours résidentiel des seniors et développer de nouvelles formes d'habitat**

**Action 1 : Développer et accompagner les possibilités de colocation au sein des logements des seniors avec de jeunes travailleurs (*action non détaillée en fiche action*)**

**Action 2 : Renforcer la coordination des acteurs autour du parcours résidentiel**

**Action 3 : Renforcer la mobilisation de l'offre de logements gérée par la commune pour répondre aux besoins du territoire (Gosselin, Vasteville)**

**Action 4 : Lancer une programmation de construction de logements sociaux adaptés aux seniors (*action non détaillée en fiche action*)**

# Les actions identifiées (2/2)

## Axe 3

### Accompagnement du parcours des personnes en perte d'autonomie

**Objectif 2** : Permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie

**Action 5** : Initier une action dédiée avec les bailleurs sociaux autour de l'adaptation du logement (*action non-détaillée en fiche action*)

**Action 6** : Favoriser la création d'un « vivier » de professionnels de l'aide à domicile (*action non-détaillée en fiche action*)

**Action 7** : Renforcer le réseau d'entraide local entre habitants (*action non détaillée en fiche action*)

**Objectif 3** : Soutenir les aidants familiaux dans leurs rôles auprès de personnes dépendantes

**Action 8** : Créer un espace d'échanges pour les aidants avec les professionnels de l'EHPAD pour faciliter l'accueil de la personne âgée lorsque cela s'avère nécessaire (*action non détaillée en fiche action*)

**Action 9** : Proposer des séjours aidants et aidés pour faciliter le maintien du lien, sur des moments-ressources "médiatisés" (*action non détaillée en fiche action*)

**Action 10** : Développer des solutions alternatives lors des périodes d'absence des aidants (*action non détaillée en fiche action*)

# A vous la parole !



Des remarques ?  
Des questions ?

## Vos contacts :

### **Marion HAJDENBERG**

Directrice de mission  
[mhajdenberg@kpmg.fr](mailto:mhajdenberg@kpmg.fr)  
06 09 97 15 72

### **Anicia BOUHADOUF**

Référente technique  
[abouhadouf@kpmg.fr](mailto:abouhadouf@kpmg.fr)

### **Augustin ROY**

Consultant  
[augustinroy@kpmg.fr](mailto:augustinroy@kpmg.fr)